GROUPE HIOLLE INDUSTRIES

Rapport Financier Annuel 2020

SOMMAIRE

PARTIE I - Attestation du responsable du Rapport Financier Annuel

PARTIE II - Rapport de gestion du Directoire sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020 incluant le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise

PARTIE III - Comptes consolidés annuels du groupe HIOLLE Industries au 31 décembre 2020

PARTIE IV - Comptes sociaux annuels de la société HIOLLE Industries au 31 décembre 2020

PARTIE V - Rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes 2020

PARTIE I - ATTESTATION DE LA PERSONNE RESPONSABLE DU RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2020

« Je soussignée, Véronique HIOLLE, Présidente du Directoire, atteste par la présente, qu'à ma connaissance, les comptes consolidés annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 figurant dans le Rapport Financier Annuel sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation et que le rapport de gestion du Directoire ci-après présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées. »

Fait à Prouvy, le 30 avril 2021.

Véronique HIOLLE
Présidente du Directoire

PARTIE II - RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020
PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE
DU 27 MAI 2021

S.A HIOLLE INDUSTRIES - Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 10.000.000 Euros - RCS VALENCIENNES 325 230 811
Siège social : 9 avenue Marc LEFRANC, ZAC de Valenciennes-Rouvignies 59121 PROUVY

RAPPORT DE GESTION

SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE DU 27 MAI 2021

Chers Actionnaires,

Conformément à la loi et aux statuts de notre société, nous vous avons réunis en Assemblée Générale Annuelle pour vous rendre compte de la situation et de l'activité de notre société et de notre Groupe durant l'exercice 2020 et soumettre à votre approbation les comptes annuels dudit exercice.

Vos commissaires aux comptes vous donneront dans leurs rapports toutes informations quant à la sincérité et à la régularité des comptes qui vous sont présentés.

De notre côté, nous sommes à votre disposition pour vous donner toutes précisions et tous renseignements complémentaires qui pourraient vous paraître opportuns.

Nous reprenons ci-après, successivement, les différentes informations telles que prévues par la réglementation.

1. PRESENTATION GENERALE DU GROUPE

La société HIOLLE Industries est une société anonyme au capital de 10 000 000 euros, immatriculée au registre du commerce de Valenciennes (France) sous le numéro 325 230 811 et dont le siège social est situé 9 avenue Marc LEFRANC à PROUVY (59121).

Au 31 décembre 2020, la société HIOLLE Industries est la société mère d'un groupe de 9 filiales françaises et 5 filiales étrangères (marocaine, algérienne, suisse, canadienne et sénégalaise) intégrées globalement. Ces sociétés évoluent dans les différents secteurs de l'industrie.

En tant qu'holding animatrice et gestionnaire de projets, HIOLLE Industries fédère ses filiales en deux grands pôles d'activités :

- Le pôle « Services et Environnement » avec :

- l'ensemble des métiers traditionnels liés à l'industrie (tuyauterie, électricité, hydraulique, construction métallique, traitement thermique, mécanique, contrôle métallurgique, maintenance…) ;
- les transferts industriels transcontinentaux d'usines clés en mains ;
- la conception, la fabrication et l'installation de matériels de traitement des déchets solides, notamment dans le secteur du traitement des déchets ménagers, des déchets industriels banals, des déchets verts et les lignes de broyage pour véhicules hors d'usage ;
- l'installation d'équipements pour le traitement des fumées et autres rejets ;
- les prestations de services (maintenance, gros entretien) pour les installations de traitements de déchets ;
- l'ingénierie dans le traitement de l'eau ;
- les travaux neufs et la maintenance en électricité industrielle et tertiaire, l'installation et la mise en service de pompes à chaleur et unités de climatisation.

- **Le pôle « Ferroviaire et Aéronautique »** avec :
  - la maintenance et le SAV ainsi que les travaux neufs (câblage de dalles sous châssis, dalles sous pavillon, pupitres de conduite, armoires de commande) pour les grands donneurs d'ordres tels que les constructeurs, les exploitants et les équipementiers ;
  - l'automatisme industriel et l'électronique ;
  - l'usinage de précision ;
  - le câblage d'équipements électriques embarqués et les prestations d'intégration et de réparation sur sites pour les grands donneurs d'ordre du secteur aéronautique.

2. SITUATION ET ACTIVITES DU GROUPE AU COURS DE L'EXERCICE 2020

2.1. FAITS MARQUANTS ET CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE 2020

Le Groupe HIOLLE Industries, malgré une baisse de son chiffre d'affaires de 13 % liée à la crise sanitaire, affiche pour 2020 un résultat net équilibré.

Les chiffres clés en K € de l'année sont les suivants :

En K€	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	**74 655**	**85 832**	-13,02%
Dont Services Industriels et Environnement	*21 769*	*27 297*	*-20,25%*
Dont Ferroviaire et Aéronautique	*52 886*	*58 535*	*-9,65%*
EBITDA	**4 460**	**7 538**	**-40,83%**
Dont Services Industriels et Environnement	*606*	*2 231*	*-72,84%*
Dont Ferroviaire et Aéronautique	*3 854*	*5 307*	*-27,38%*
Résultat opérationnel courant	**800**	**4 648**	**-82,79%**
Dont Services Industriels et Environnement	*-635*	*734*	*-186,51%*
Dont Ferroviaire et Aéronautique	*1 435*	*3 914*	*-63,34%*
Résultat opérationnel	**1 085**	**3 662**	**-70,37%**
Dont Services Industriels et Environnement	*-696*	*84*	*-928,57%*
Dont Ferroviaire et Aéronautique	*1 780*	*3 578*	*-50,25%*
Résultat net	**78**	**2 088**	***-96,26%***
Dont Résultat part du Groupe	*4*	*1 925*	*-99,79%*

HIOLLE Industries enregistre pour l'exercice 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 74 655 K€, en baisse de 13 % par rapport à 2019.

L'année 2020 a été une année très particulière marquée par la pandémie mondiale. Cependant le Groupe a prouvé au cours de cet exercice 2020 sa capacité à s'adapter et sa résilience face à une crise majeure.

L'EBITDA s'établit à 4 460 K€ contre 7 538 K€ en 2019.

Le résultat opérationnel est fortement impacté par la baisse significative du chiffre d'affaires, les arrêts ou ralentissements de production liés aux confinements successifs et aux restrictions sanitaires. Il dépasse cependant les 1 085 K€ pour une rentabilité de 1.5 %.

Après déduction des charges financières et de la charge d'impôt pour un montant total de 1 006 K€, le résultat net ressort à 79 K€.

Le secteur « *Services et Environnement* », qui représente 29.2 % du chiffre d'affaires consolidé, a été plus impacté par la crise sanitaire avec une baisse de son chiffre d'affaires de 20.2 % et un EBITDA de 606 K€.

Le secteur *« Ferroviaire et Aéronautique* » (70.8 % du chiffre d'affaires consolidé) porté par des contrats de fournitures d'équipements câblés embarqués pluriannuels affiche un net rebond sur le dernier trimestre (+15.1 %). Ce secteur génère sur 2020 un EBIDTA de 3 854 K€.

Situation financière au 31/12/2020

L'endettement financier atteint 25 716 K€. L'augmentation de ce poste provient essentiellement de la souscription de PGE pour faire face à la crise sanitaire à hauteur de 12 497 K€ et d'un emprunt pour financer la croissance 2021 des activités ferroviaires pour 5 M€. La trésorerie active s'élève à 15 294 K € (60 % des PGE n'ont pas été consommés sur 2020). Le groupe présente donc un endettement net 10 422 K€. Les capitaux propres s'élèvent à 31 963 K€ et le ratio d'endettement est de 32.6 %.

2.2. INFORMATIONS SUR LES COMPTES CONSOLIDES DU GROUPE AU 31 DECEMBRE 2020

HIOLLE Industries, société cotée sur le marché régulé EURONEXT GROWTH Paris, est tenue d'établir des comptes consolidés.

Le périmètre de consolidation évolue en fonction des prises de participations ou des cessions de titres. Le périmètre pour l'exercice 2020 est précisé au paragraphe 2.2.2.

2.2.1 Présentation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés sont établis en conformité avec les normes IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne. Le référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union Européenne présente des différences dans leur date d'application avec le référentiel « *as issued by IASB* », qui sont sans impact sur le Groupe HIOLLE Industries.

Conformément aux textes en vigueur, nous vous informons qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes et dans les méthodes d'évaluation retenues en 2020.

Normes, amendements de normes et interprétations applicables ou appliquées à compter du 1er janvier 2020

Les normes et interprétations suivantes applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2020 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de Hiolle Industries au 31 décembre 2020. Elles concernent principalement :

- amendements à IAS 1 ET IAS 8 – Définition du terme « significatif » ;
- amendements à IFRS 3 « Définition d'une entreprise »;
- amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS ;
- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative » ;
- amendement à IFRS 16 Contrats de location - Aménagements des loyers liés à la Covid-19 approuvé par l'Union européenne le 12 octobre 2020 : son impact n'est pas significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 ;
- Interprétation de l'IFRS Interpretation Comittee (IC) relative à l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location et de l'amortissement des agencements : Le Groupe a mis en œuvre les décisions de l'IFRS IC, publiées le 16 décembre 2019, sur l'appréciation des durées de location pour les contrats renouvelables par tacite reconduction ou sans date d'échéance contractuelle. L'IFRS IC confirme qu'il faut déterminer la période exécutoire, en retenant une vision économique, au-delà des caractéristiques juridiques. Les contrats concernés sont essentiellement les baux immobiliers. Par ailleurs, l'IFRS IC a également confirmé que la durée d'amortissement des agencements non déplaçables ne doit pas être supérieure à la durée du contrat de location. L'impact de ces décisions de l'IFRS IC n'est pas significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2020

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2020 :

- amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Réforme des taux de référence ». Les modifications seront applicables sur les exercices commençant après le 1er janvier 2021 ;
- amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » ;
- amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat » ;
- amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles - Comptabilisation des produits générés avant la mise en service » ;
- amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises – Références au cadre conceptuel ».

2.2.2 Périmètre du groupe

Les sociétés, pour lesquelles la société mère exerce directement ou indirectement un contrôle exclusif, sont consolidées par Intégration Globale. Le contrôle est acquis au Groupe lorsque celui-ci a le pouvoir de prendre les décisions d'ordre opérationnel de manière à obtenir des avantages des activités des filiales.

Les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable ou, avec la mise en application de la norme IFRS 10, un contrôle conjoint avec d'autres partenaires, sont consolidées par Mise en Equivalence.

Au 31 décembre 2020 toutes les filiales sont consolidées par intégration globale. Le périmètre de consolidation 2020 se présente de la manière suivante :

Raison sociale	Méthode de consolidation	Pourcentage de contrôle Au 31/12/2020		Pourcentage de contrôle Au 31/12/2019	
		Contrôle direct	Contrôle indirect	Contrôle direct	Contrôle indirect
Société mère					
SA HIOLLE INDUSTRIES	Société Mère				
Filiales :					
Pôle Services et Environnement					
SAS TEAM	Intégration globale	99.98 %		99.98 %	
SAS TEAM TURBO MACHINES	Intégration globale	80.00 %		80.00 %	
SAS GRAFF	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SARL AMODIAG SENEGAL	Intégration globale		52.00%		52.00 %
SAS ATM	Intégration globale	75.00 %		75.00 %	
Pôle Ferroviaire et Transports propres					
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SAS EUROP'USINAGE	Intégration globale	99.90 %		99.90 %	
SAS RHEA ELECTRONIQUE	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SAS APEGELEC INDUSTRIE	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	Intégration globale	99.60 %		99.60 %	
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	Intégration globale	49.00 %		49.00 %	
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	
SA HIOLLE INDUSTRIES CANADA	Intégration globale	100.00 %		100.00 %	

Vous trouverez en ANNEXE 1 un résumé des données financières de chaque filiale.

2.2.3 Détail des comptes consolidés

BILAN ACTIF	31/12/2020	31/12/2019
Goodwill	8 013 827	8 013 827
Immobilisations incorporelles et corporelles	9 774 412	8 596 317
Immobilisations financières et autres actifs non courant	614 535	790 367
Stocks et encours	11 574 359	7 737 776
Créances d'exploitation	35 396 733	36 733 047
Autres créances	5 284 473	3 755 953
Trésorerie	15 293 826	7 547 704
Total	**85 952 165**	**73 187 610**

BILAN PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
Capitaux propres	31 962 896	32 413 706
Dont résultat part du groupe	4 285	1 925 323
Dont intérêts minoritaires	586 948	528 006
Provisions pour risques et charges	3 026 476	2 710 237
Autres passifs non courant	121 674	360 278
Dettes financières	25 715 754	10 596 144
Dettes d'exploitation	22 101 241	23 261 586
Autres dettes	3 024 124	3 845 657
Total	**85 952 165**	**73 187 610**

COMPTE DE RESULTAT	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	74 654 782	85 832 212
Achats consommés	(22 407 260)	(22 629 679)
Charges externes	(18 964 466)	(24 397 971)
Impôts et taxes	(755 212)	(904 160)
Charges de personnel	(28 255 751)	(29 895 860)
Dotations d'exploitation	(3 374 650)	(3 225 969)
Autres charges et produits opérationnels courants	(97 047)	(204 560)
Charges et produits opérationnels non courants	284 509	73 889
Dépréciation des écarts d'acquisition	0	(985 749)
Résultat opérationnel	**1 084 905**	**3 662 153**
Coût de l'endettement financier net	(182 739)	(150 189)
Charges d'impôts	(823 418)	(1 424 250)
Mise en équivalence		-
Résultat net des activités abandonnées		-
Résultat de l'exercice	**78 748**	**2 087 714**
Dont part du groupe	**4 285**	**1 925 323**

2.2.4 Analyse sectorielle des comptes consolidés

	Chiffre d'affaires Consolidé	Résultat Opérationnel	EBITDA	Résultat Financier	Charges D'impôts	Résultat net
31/12/2020						
Services Industriels et Environnement	21 773 551	(885 579)	617307	12054	165 467	(708 057)
Ferroviaire et Aéronautique	52 881 231	1970484	3 557 739	(194 793)	(988 885)	786 806
Total	**74 654 782**	**1 084 905**	**4 175 046**	**(182 739)**	**(823 418)**	**78 749**
31/12/2019						
Services Industriels et Environnement	27 296 780	84308	2 230 915	-35 970	-381 378	-351 876
Ferroviaire et Aéronautique	58 535 432	3 577 844	5 307 206	-65 048	- 1 042 872	2 439 590
Total	**85 832 212**	**3 662 152**	**7 538 121**	**-101018**	**-1 424 250**	**2 087 714**

31/12/2020	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services Industriels et Environnement	2 058 249	(970 626)
Ferroviaire et Aéronautique	2 753 766	11 392 554
Total	**4 812 015**	**10 421 928**

31/12/2019	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services Industriels et Environnement	2 852 309	1 000 754
Ferroviaire et Aéronautique	3 063 161	(4 049 194)
Total	**5 915 470**	**(3 048 440)**

2.2.5 Intégration fiscale

Il est rappelé que le groupe HIOLLE INDUSTRIES a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2001 avec toutes les filiales dont il détenait 95 % ou plus.

En application de ce régime, HIOLLE INDUSTRIES - en tant que société mère - paie l'impôt sur les sociétés et les quatre acomptes. Cependant, selon les conventions d'intégration fiscale signées avec chaque société, ce sont les filiales qui supportent la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Elles versent donc à la société mère leurs contributions.

Les sociétés intégrées fiscalement en 2020 sont les suivantes :
- SA HIOLLE INDUSTRIES
- SAS TEAM
- SAS EUROP'USINAGE
- SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT
- SAS APEGELEC INDUSTRIE
- SAS HIOLLE TECHNOLOGIES
- SAS RHEA
- SAS GRAFF

En 2020, il ressort une économie d'impôt sur les sociétés liées à l'intégration fiscale s'élevant à 567 440 euros.

2.2.6 Dépenses somptuaires et frais généraux du Groupe non déductibles fiscalement

Les comptes consolidés du groupe HOLLE Industries de l'exercice écoulé prennent en charge des dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles fiscalement au regard des articles 39-4 et 39-5 du code général des impôts, à hauteur de 118 553 euros.

2.2.7 Frais de recherche et de développement du groupe

En 2020, les dépenses de recherche et de développement incluses dans le compte de résultat se sont élevées à un montant net de 429 513 euros (hors dépenses des conseils extérieurs) ; elles concernent uniquement la société TEAM TURBO MACHINES.

Le crédit d'impôt recherche total s'est élevé à 128 854 euros.

En 2020, toujours dans le cadre de la poursuite de l'action recherche et développement relative à la re-conception d'une roue et système d'ailettes associé du rotor Basse Pression à 4 étages d'une turbine à condensation de 49 MW, TEAM TURBO MACHINES a développé une seconde solution de re-conception beaucoup plus radicale, comportant l'ajout d'un 4ème doigt au niveau du pied de l'ailette, sur une machine à condensation de même typologie de 55 Mw. Ce projet est stratégique car la résolution de ce type de problématique permettrait d'ouvrir un nouveau et important marché sur cette typologie de turbo machines, compte-tenu d'un nombre de machines en cours d'exploitation de l'ordre de 300 exemplaires.

2.3. INFORMATIONS SUR LES COMPTES SOCIAUX DE LA SOCIETE-MERE HIOLLE INDUSTRIES AU 31 DECEMBRE 2020

Nous vous précisons que les états financiers qui vous sont présentés ne comportent aucune modification, au niveau de la présentation des comptes.

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

2.3.1. Analyse des comptes sociaux 2020

Il est rappelé que la SA HIOLLE Industries est une simple holding animatrice. A ce titre, son chiffre d'affaires ne représente que les prestations de « management fees » facturées aux filiales.

Les comptes sociaux 2020 font ressortir les chiffres suivants :

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	2 186 965	2 691 135
Résultat d'exploitation	-409 537	133 551
Résultat financier	-2 724 903	599 384
Résultat courant avant impôts	-3 134 440	732 935
Résultat exceptionnel	1 608 845	33 179
Impôt sur les bénéfices	-567 440	-158 696
Résultat net	-958 155	924 810

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 s'établit à 2 186 965 euros contre 2 691 135 euros en 2019.

Le résultat d'exploitation 2020 présente une perte de 409 537 euros contre une bénéfice de 133 551 euros en 2019. Les charges d'exploitation sont refacturées normalement aux filiales par l'intermédiaire de « management fees », en proportion du chiffre d'affaires des filiales. Compte-tenu de la baisse globale du chiffre d'affaires du Groupe (-13%), les managements fees facturés par Hiolle Industries n'ont pas permis d'absorber les charges fixes.

Le résultat financier 2020 est négatif à hauteur de 2 724 903 euros, il comprend notamment la provision sur les titres de participations à hauteur de 2 848 425 euros.

Le résultat exceptionnel présente un bénéfice de 1 608 845. Une reprise sur provision pour restitution d'économie d'impôts dans le cadre de l'intégration fiscale a été actée à hauteur de 1 616 000 euros.

Le résultat net comptable 2020 est déficitaire de 958 155 euros, tenant compte notamment d'une économie d'impôt sur les sociétés liée à l'intégration fiscale de 567 440 euros.

Hors créances et dettes rattachées à des participations, les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 632 765 euros, pour une trésorerie de 3 648 029 euros. HIOLLE Industries présente donc une trésorerie nette positive de 2 015 264 euros à fin 2020.

Vous trouverez en ANNEXE 2 le tableau des résultats des cinq derniers exercices.

2.3.2. Dépenses somptuaires et frais généraux de la holding HIOLLE Industries non déductibles fiscalement

Conformément aux dispositions de l'article 223 quater et quinquies du code général des impôts, nous nous vous indiquons que les comptes sociaux 2020 de la SA HIOLLE Industries de l'exercice écoulé prennent en charge un montant total de 3 350 euros au titre des dépenses somptuaires et frais généraux non déductibles fiscalement, au regard des articles 39-4 et 39-5 du même code.

2.3.3. Proposition d'affectation des résultats

Le résultat social de HIOLLE Industries pour l'exercice clos le 31 Décembre 2020 représente une perte nette comptable de 958 155,41 euros, et compte-tenu d'un report à nouveau créditeur de 3 813 534,40 €, soit un total de 2 855 378,99, il vous est proposé :

- De distribuer un dividende de 0,07 euros par action, soit pour 9 421 056 actions, un total de 659 473,92 euros ;
- De doter les réserves indisponibles de 907,12 euros
- Le solde de 2 194 997,95 euros au poste « Report à Nouveau ».

En outre, la société détient au 31 Décembre 2020 des actions propres à hauteur de 2 623 259,01 euros et les « Réserves indisponibles » constituées en application de l'article L.225-210 alinéa 3 du code de commerce s'élèvent à 2 622 351,89 euros. En conséquence, un ajustement doit être effectué par le prélèvement d'un montant de 907,12 euros sur le poste « Report à nouveau » pour l'affecter au poste « Réserves indisponibles ».

Tableau d'affectation du résultat :

En Euros	Affectations	Origines
Origine :		
Résultat de l'exercice ….....		-958 155,41
Report à nouveau créditeur ….....		3 813 534,40
Affectations :		
Distribution de dividende : 0,07€ x 9 421 056 actions….....	659 473,92	
Réserves indisponibles….....	907,12	
Report à nouveau….....	2 194 997,95	
Totaux	**2 855 378,99**	**2 855 378,99**

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code Général des Impôts, l'Assemblée Générale prend acte de ce que les sommes distribuées à titre de dividendes pour les trois exercices précédents, ont été les suivantes :

Exercice	Distribution globale	Dividende unitaire
2017	1 036 316,16 €	0,11 €
2018	1 413 158,40 €	0,15 €
2019	0,00 €	0,00 €

2.3.4. Informations concernant les délais de paiement

En application des dispositions du code de commerce, nous vous indiquons ci-après la décomposition, conformément aux modèles établis par l'arrêté du 20 mars 2017, des délais de paiement de nos fournisseurs et clients faisant apparaître les factures reçues et émises non réglées à la date de clôture de l'exercice dont le terme est échu.

FOURNISSEURS (montants en euros)	**1 à 30 J**	**31 à 60 J**	**61 à 90 J**	**91 J et plus**	**Total (1 J et plus)**
(A) Tranches de retards de paiement					
Nombre de factures concernées	16	13	3	1	33
Montant total des factures concernées TTC	214 573	33 184	9 215	2 000	258 972
Pourcentage du montant total des achats de l'exercice TTC	10.47 %	1.62%	0.45%	0.10%	12,63%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des dettes litigieuses					
Nombre de factures exclues					12
Montant des factures exclues TTC					57 418
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					45

CLIENTS (montants en euros)	**1 à 30 J**	**31 à 60 J**	**61 à 90 J**	**91 J et plus**	**Total (1 J et plus)**
(A) Tranches de retards de paiement					
Nombre de factures concernées	11	10	10	8	39
Montant total des factures concernées TTC	282 552	278 293	293 999	113 669	968 513
Pourcentage du montant total des ventes de l'exercice TTC	10,76%	10,60%	11,20%	4,33%	36,90%
(B) Factures exclues du (A) relatives à des créances litigieuses					
Nombre de factures exclues					
Montant des factures exclues TTC					
(C) Délais de paiement de référence utilisés (contractuel ou délai légal)					
Délais de paiement utilisés pour le calcul des retards de paiement					45

2.4. FILIALES ET PARTICIPATIONS / PRISES DE PARTICIPATIONS

Aucun mouvement au cours de l'exercice 2020.

Le tableau ci-après résume les mouvements et détentions *directes* en 2020 :

Sociétés détenues par la SA HIOLLE Industries (détention directe)	Détention en Début d'exercice	Acquisitions +	Cessions Et variation de périmètre -	Détention en Fin d'exercice
SAS TEAM	99.98 %			99.98 %
SAS TEAM TURBO MACHINES	80.00 %			80.00 %
SAS ATM	75.00 %			75.00 %
SAS GRAFF	100.00 %			100.00 %
SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	100.00 %			100.00 %
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	100.00 %			100.00 %
SAS EUROP'USINAGE	99.90 %			99.90 %
SAS RHEA	100.00 %			100.00 %
SAS APEGELEC INDUSTRIE	100.00 %			100.00 %
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	99.60 %			99.60 %
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	49.00 %			49.00 %
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	100.00 %			100.00 %
SPA HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC	100.00 %			100.00 %

Nous vous précisons en vertu de l'article L.233-13 du code de commerce, que les sociétés contrôlées ne détiennent pas de quote-part du capital de la société.

2.5. EVENEMENTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Néant

3. STRATEGIE ET PERSPECTIVES

Le Groupe HIOLLE Industries peut se satisfaire d'avoir clôturé l'année 2020 sur une note équilibrée.

En effet, les fondamentaux ont été préservés et permettent de repartir sur un axe de croissance à deux chiffres pour 2021.

Le plan de relance économique 2020-2022 notamment le pilier « compétitivité des entreprises » appelle le Groupe à maintenir son ambition durable de participer à la performance industrielle dans un climat où les investissements sont pressentis à la hausse en 2021.

Les ambitions à l'export seront également au rendez-vous de cette nouvelle année, en accompagnant le développement des clients du Groupe à l'étranger.

4. PRINCIPAUX FACTEURS DE RISQUES DU GROUPE

Les activités du groupe sont exposées à certains facteurs de risques. Sont analysés par secteurs d'activités les risques suivants : les risques financiers (liquidités, taux, change…), les risques juridiques (évolution réglementaires, litiges…), les risques opérationnels (liés aux marchés, aux fournisseurs, aux clients, à l'environnement…).

4.1 LES RISQUES FINANCIERS

4.1.1 Risques de liquidité liés à l'obtention de financements

La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement à court terme sont assurés par la Direction financière qui veille à assurer à tout moment la liquidité du Groupe tout en tenant compte des conditions générales de marché.

Des facilités de trésorerie pour chaque filiale sont accordées par les banques et renouvelées chaque année avec une négociation « Groupe ». Ces facilités permettent de couvrir les besoins maximums estimés par la direction et ne sont utilisées que ponctuellement, notamment pour faire face à certains décalages de trésorerie qui n'excèdent pas quelques jours en date de valeur. HIOLLE Industries a par ailleurs la possibilité de mobiliser son poste clients en cas de besoins de trésorerie immédiats et importants.

Sur 2020, la société APEGELEC a eu recours à l'affacturage. Les sociétés HIOLLE TECHNOLOGIES, TEAM TURBO MACHINES et TEAM, pour faire face à leur besoin en fonds de roulement, ont eu recours à des cessions de créances auprès des organismes OSEO et BPI.

En outre, des Prêts Garantis par l'Etat ont été souscrits dans l'exercice, à hauteur de :

- 7,5 M€ pour HIOLLE TECHNOLOGIES ;
- 2,5 M€ pour APEGELEC ;
- 1,75 M€ pour TEAM ;
- 0,75 M€ pour AMODIAG ENVIRONNEMENT.

4.1.2 Risques de change

Le Groupe estime que le risque de change auquel il est exposé n'est pas significatif étant donné que très peu de contrats commerciaux sont rédigés dans une autre devise que l'euro.

4.1.3 Risques de taux d'intérêt

Le groupe HIOLLE Industries n'est que très faiblement exposé au risque de taux d'intérêt. En effet, au 31/12/2020, le capital restant dû des emprunts souscrits à taux variables et les billets de trésorerie court terme s'élève à 2 000 000 €. Une variation de 1% des taux aurait donc un impact de 20 000 €.

4.1.4 Risques actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie du Groupe est placée en produits monétaires sans risque.

4.2 RISQUES JURIDIQUES

4.2.1 Risques liés à l'évolution de la réglementation

En tant que prestataires de services, le groupe n'est soumis à aucune réglementation particulière et/ou spécifique liée à ses activités. Aucune autorisation préalable d'exploitation n'est ainsi exigée.

HIOLLE Industries estime respecter d'une manière générale l'ensemble des dispositions réglementaires afférentes et n'estime donc pas courir de risques importants quant à l'évolution et/ou changement du cadre législatif et réglementaire.

4.2.2 Risques liés aux litiges commerciaux

Il est usuel que dans la conduite des affaires quelques litiges surviennent. HIOLLE Industries peut être impliquée dans des procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités.

4.3 RISQUES OPERATIONNELS

4.3.1 Risques liés à la dépendance vis-à-vis de clients importants

Par sa structure « multi-entreprises » et par son positionnement « multi-marchés », le groupe HIOLLE INDUSTRIES possède un portefeuille clients très important. Seuls deux clients liés à l'activité ferroviaire représentent un pourcentage significatif du chiffre d'affaires consolidé : ALSTOM 21,02 % et BOMBARDIER 15,48 %. Cependant le chiffre d'affaires réalisé avec ces clients correspond à des travaux multi-pays, multi-sites, et à de nombreuses commandes et des contrats pluri annuels qui limitent les risques de dépendance clients.

HIOLLE INDUSTRIES n'est que faiblement exposé au risque d'impayé dans la mesure où, d'une part, le volume de chiffre d'affaires par client est relativement faible et, d'autre part, les principaux clients sont de grands comptes avec une forte assise financière ou des collectivités locales avec des budgets assurés pour les travaux effectués.

Le groupe a mis en place une politique visant à limiter cette exposition, notamment par l'analyse de la solvabilité des clients préalablement à l'acceptation d'une commande importante. Par ailleurs, certaines filiales telles que RHEA ELECTRONIQUE a des contrats d'assurance-crédit clients auprès de la compagnie ELLISPHERE.

4.3.2 Risques liés à la dépendance vis-à-vis des fournisseurs et à la disponibilité des équipements

Les fournisseurs du groupe sont nombreux et aucun d'entre eux n'a une importance prépondérante. L'ensemble de ces fournisseurs peut être rapidement remplacé et le risque de dépendance est faible.

4.3.3 Risques environnementaux et technologiques

Le groupe est faiblement exposé au risque Environnement, car il exerce principalement une activité de prestataire de service et non de production de matières pouvant présenter des risques liés à la pollution de l'environnement. Toutefois, le groupe a mis en place des procédures visant à recenser les risques courus, notamment lors de la manipulation de matériaux et à veiller au respect de la législation en la matière. Ne disposant d'aucune installation classée figurant sur la liste prévue à l'article L515-8 du code de l'environnement, les sociétés du groupe HIOLLE ne sont pas directement concernées par les risques technologiques.

4.3.4 Risques marchés et concurrence

La concurrence en général s'intensifie et HIOLLE ne peut exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché ou qu'un nouvel entrant puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment du groupe. Par ailleurs, les marchés évoluent sans cesse. Cependant le groupe travaille sur deux grands secteurs d'activités et réduit ainsi les risques de subir une mauvaise évolution d'un secteur particulier.
HIOLLE Industries mène plusieurs réflexions stratégiques pour renouveler son positionnement en fonction de ces évolutions de marchés et de l'environnement concurrentiel.

4.3.5 Risques fiscaux et sociaux

Les différentes filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et sociaux réguliers. Les redressements éventuels sont provisionnés dans les comptes au 31 Décembre 2020 et n'affectent pas de manière significative la situation financière du Groupe.

5 INFORMATIONS SOCIALES ET ENVIRONNEMENTALES

5.1 INFORMATIONS SOCIALES

5.1.1 Effectif du groupe

L'effectif du Groupe au 31 Décembre 2020 est de 806 personnes (hors intérimaires) :

- 593 CDI,
- 213 CDD et alternants

Dans la société holding HIOLLE Industries, l'effectif au 31 Décembre 2020 est de 14 personnes dont 11 personnes en CDI et 3 en alternance.

5.1.2 Politique des ressources Humaines

Les ressources humaines sont la valeur essentielle de HIOLLE Industries et font partie intégrante des axes stratégiques de développement du Groupe.

La politique des ressources humaines s'articule autour de plusieurs objectifs principaux :

- Création d'un dialogue social permanent et riche entre les salariés, les équipes de direction et le service « ressources humaines ».
  Cette mission se développe par l'intermédiaire de l'accompagnement des salariés en fin de carrière et des salariés en cours de reconversion professionnelle, du développement des entretiens individuels (développement des compétences, gestion prévisionnelle des emplois).
  La mission du service « ressources humaines » se structure et se développe par une présence régulière sur le terrain chez les filiales en associant les réunions avec les instances représentatives du personnel.

- Transfert de compétences.
  Le groupe tient à favoriser le transfert de savoir de compétences de salariés expérimentés vers de jeunes populations en favorisant les formations internes, le développement des contrats d'apprentissage, contrat de professionnalisation pour fidéliser notre savoir-faire métier.

- Adaptation de notre politique ressources humaines aux spécificités clients.
  Pour faire face aux différents marchés en constante évolution, une remise en cause permanente est nécessaire, nous permettant de faire évoluer nos métiers par l'intermédiaire de formations en développant les compétences de nos collaborateurs.
  Groupe à taille humaine, HIOLLE Industries a fait le choix d'une gestion interactive des ressources humaines et d'un management participatif afin de révéler les multiples défis qu'engendrent l'évolution technologique, l'amélioration constante de la productivité et de la qualité au service des clients.
  Aussi, en contribuant à la performance du Groupe, chaque collaborateur est partie prenante de l'avenir de HIOLLE Industries.

5.2 ENVIRONNEMENT ET DEVELOPPEMENT DURABLE

En 45 ans, les convictions de la Direction du Groupe HIOLLE Industries n'ont pas changé : l'environnement et le développement durable restent au cœur du savoir-faire et des préoccupations de ses filiales. En créant un pôle d'activité dédié aux services à l'industrie et à l'environnement, le Groupe a d'ailleurs su catalyser les synergies entre ses filiales et à poursuivre son développement dans ce domaine.

Depuis 2007, le Groupe a formalisé son engagement pour une croissance responsable dans une charte du développement durable afin de faire évoluer les pratiques et les comportements, au sein de ses filiales, vers toujours plus de conscience et de responsabilisation.

Ces dernières années, l'accent a été mis sur l'amélioration de la sécurité et des conditions de travail de des salariés. Le management des questions de sécurité et de santé au travail s'intègre progressivement dans le management général des filiales.

6 INFORMATIONS CONCERNANT LE CAPITAL SOCIAL

6.1 INFORMATIONS CONCERNANT L'ACTIONNARIAT DE LA SOCIETE HIOLLE INDUSTRIES

6.1.1 Capital social - Droit de vote

Au 31 Décembre 2020, le capital social s'élève à 10 000 000 euros, sans changement depuis 2011. Au jour de la rédaction des présentes, aucune opération significative n'a été réalisée sur les titres HIOLLE Industries depuis la clôture de l'exercice.

Le capital social est composé de 9 421 056 actions soit une valeur nominale, à titre indicatif de 1,06 €.

Les actions revêtent la forme de titres nominatifs ou de titres au porteur ; les actions nominatives pouvant être converties au porteur, sauf stipulation contraire de la loi. Toutes les actions émises ont été totalement libérées ; elles sont de même catégorie.

Il n'existe pas de restriction statutaire à l'exercice des droits de vote. Le droit de vote attaché aux actions est proportionnel au capital qu'elles représentent. Chaque action de capital ou de jouissance donne droit à une voix au moins. Toutefois, sur demande notifiée par lettre recommandée de l'actionnaire nominatif, un droit de vote double sera attribué dans les conditions légales, aux actions nominatives entièrement libérées inscrites au nom d'un même titulaire depuis au moins deux ans. Ce droit prend effet à compter du jour de réception de la demande notifiée à la Société. En revanche, le droit de vote double cesse de plein droit lorsque l'action est convertie au porteur et en cas de transfert des actions s'il s'agit d'un transfert « en propriété ».

6.1.2 Répartition du capital

Conformément aux dispositions de l'article L.233-13 du Code du Commerce, nous vous indiquons les détentions de plus de 5 % du capital ou des droits de vote aux assemblées générales de notre Société.

Le tableau suivant est communiqué à titre indicatif, dans la mesure où aucune demande n'a été formulée auprès d'EUROCLEAR pour obtenir la liste intégrale des détenteurs de titres au porteur (TPI - Titre au Porteur Identifiable).

Actionnaires	Nominatifs au 31/12/2020 en titres	Porteurs connus au 22/10/2018 corrigés en titres	Titres sans droit de vote au 31/12/2020	Nombre total de titres	Pourcentage du capital
Groupe familial HIOLLE	6 141 338	1 367 533		7 508 871	79.70 %
Indépendants membres du Conseil de surveillance	158 020	221 822		379 842	4.03 %
Institutionnels extérieurs	30 734	232 666		263 400	2.80 %
Salariés	6 885	5 500		12 385	0.13 %
Actions propres (sans droit de vote)	-	-	247 931	247 931	2.63 %
Autres - Flottant				1 008 627	10.71 %
TOTAL				**9 421 056**	**100.00 %**

6.1.3 Franchissement de seuils ou notification de détention au cours de l'exercice 2020

Au cours de l'exercice 2020, aucune notification ou déclaration de franchissement de seuil, statuaire ou légal, et aucun pacte d'actionnaires ou accord dont la mise en œuvre pouvait entraîner un changement de contrôle n'a été porté à la connaissance de la Société.

6.1.4 Opérations sur titres réalisés par les mandataires sociaux au cours de l'exercice 2020

Aucune opération sur titres n'a été déclarée par les mandataires sociaux auprès de l'Autorité des Marchés Financiers au cours de l'exercice 2020.

6.1.5 Actions d'autocontrôle – participations réciproques

Au 31 Décembre 2020, la société ne détient pas plus de 10 % de son propre capital ; elle détient 247 931 actions propres soit 2,63 % du capital social. *Cf paragraphe 6.3 Rachat par la société de ses propres actions)*

Au 31 décembre 2020, il n'existe pas de participations réciproques.

6.2 INFORMATIONS CONCERNANT LE COURS BOURSIER

Le tableau suivant retrace l'historique du cours de ces 5 dernières années jusqu'au 14 avril 2021.

Dates	Cours	Variation
Fin décembre 2016	3.50	
Fin décembre 2017	3.65	+4.29%
Fin décembre 2018	4.26	+16,71%
Fin décembre 2019	5.00	+17,31%
Fin décembre 2020	3,68	
Cours le plus bas de l'année 2020 (14/05)	2,74	
Cours le plus haut de l'année 2020 (03/01)	5,25	
Dernier cours connu le 14/04/2021	3,56	

Vous trouverez également en ANNEXE 3 un graphique sur l'évolution du cours depuis le 1er janvier 2020.

Il est rappelé que la Société est cotée sur le marché régulé EURONEXT GROWTH Paris (ex. NYSE ALTERNEXT) depuis son transfert le 9 août 2012.
Précédemment elle était cotée sur le marché réglementé Euronext Paris Compartiment C à compter du 19 avril 2007 et sur le Marché Libre à compter de son introduction en bourse le 12 septembre 2000.

6.3 RACHAT PAR LA SOCIETE DE SES PROPRES ACTIONS

Conformément aux dispositions de l'article L.225-211 Alinéa 2 du Code de commerce, nous vous présentons ci-dessous le bilan annuel de la mise en œuvre du programme de rachat d'actions.

Nous vous rappelons que l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires du 25 Juin 2020 a décidé dans sa 6e (sixième) résolution de renouveler l'autorisation donnée au Directoire, afin de procéder au rachat d'actions propres dans le cadre de l'article L.225-209 du code de commerce, dans la limite de 10 % du nombre d'actions composant le capital de la société.
Cette autorisation est donnée pour 18 (dix-huit) mois soit jusqu'au 25 Décembre 2021.

Opérations réalisées durant l'exercice 2020

Du 1er Janvier 2020 au 31 Décembre 2020, la Société a effectué les opérations d'achats et de ventes ci-après :

Achats	Nombre d'actions	37 866
	Cours moyen en euros	3,57
	Montant en euros	135 172
	Répartition des actions acquises par objectif fixé dans le programme : - Animation du marché secondaire ou liquidité du titre…… - Conservation en vue d'une remise éventuelle à l'échange ou à titre de paiement (croissance externe…)……..... - Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés……. - Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions….....	 37 866 0 0 0
Ventes	Nombres d'actions	36 013
	Cours moyen en euros	3,53
	Montant en euros	127 110
Nombre d'actions utilisées		0
Nombre d'actions annulées		0

Les actions détenues par la Société dans le cadre du programme de rachat d'actions n'ont fait l'objet d'aucune réallocation à d'autres objectifs depuis la dernière autorisation consentie par l'assemblée générale.

Situation au 31 Décembre 2020

Nombre d'actions propres	247 931
Pourcentage du capital social	2,63 %
Valeur comptable du portefeuille (cours d'achat)	2 623 259
Valeur nominale du portefeuille (à titre indicatif 1,06 €/action)	262 807
Valeur de marché du portefeuille (cours au 31/12/2020 : 3,68 €)	912 386
Répartition des actions détenues par objectif fixé dans le programme : - Animation du marché secondaire ou liquidité de l'action…..…… - Conservation en vue d'une éventuelle remise à l'échange ou à titre de paiement : . au titre du programme 2018-2019……. . au titre des programmes antérieurs…… - Couverture d'options d'achat d'actions ou autre système d'actionnariat des salariés…… - Couverture de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution d'actions……	 7 673 0 240 258 0 0
Nombre d'actions utilisées	0
Nombre d'actions annulées	0

7 CONVENTIONS VISEES AUX ARTICLES L.225.86 ET SUIVANTS DU CODE DE COMMERCE

Nous vous demandons, conformément aux articles L.225-86 et suivants du code de commerce, d'approuver les conventions et engagements visés auxdits articles, conclues au cours de l'exercice écoulé ainsi qu'elles sont relatées dans le rapport spécial des Commissaires aux comptes.

8 SITUATION DES MANDATS DES MEMBRES DU CONSEIL DE SURVEILLANCE

Le Directoire constate qu'aucun des mandats de membre de Conseil de surveillance n'arrive à expiration à l'issue de l'assemblée générale devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Voir liste des mandats dans le rapport du Conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise.

9 CONTROLE DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

9.1 LES MANDATS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Le Directoire constate qu'aucun des mandats de Commissaire aux comptes n'arrive à expiration à l'issue de l'assemblée générale devant approuver les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

Co-Commissaires aux comptes Titulaires

Nous vous rappelons que, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 07 Juin 2019, le mandat de co-commissaire aux comptes Titulaire de la société ERNST & YOUNG AUDIT, 14 rue du Vieux Faubourg 59042 LILLE Cedex, a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024.

Également, par décision de l'assemblée générale du 2 juin 2017, la société ORCOM AUDIT, 2 Avenue de Paris 45056 ORLÉANS Cedex 1, a été nommée co-commissaire aux comptes Titulaire une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

Co-commissaires aux comptes Suppléants

Nous vous rappelons que, par décision de l'assemblée générale ordinaire du 07 Juin 2019, de mandat de co-commissaire aux comptes Suppléant de la société AUDITEX, 14 rue du Vieux Faubourg 59042 LILLE Cedex a été renouvelé pour une nouvelle période de six exercices soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2024

Également, par décision de l'assemblée générale du 2 juin 2017, Monsieur Valentin DOLIGÉ, né le 09 Décembre 1980 à Chambray-les-Tours (37), domicilié 2 avenue de Paris 45000 ORLÉANS, a été nommé co-commissaire aux comptes suppléant pour une période de six exercices soit jusqu'à l'assemblée générale ordinaire appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2022.

9.2 LES RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Conformément aux dispositions législatives et réglementaires, nous tenons à votre disposition les rapports des Commissaires aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2020.

Enfin, nous vous remercions de bien vouloir voter les résolutions que nous soumettons à votre vote.

Le 14 avril 2021
La Présidente du Directoire
Véronique HIOLLE

ANNEXES

au rapport de gestion sur les opérations de l'exercice clos au 31 décembre 2020

ANNEXE 1 - Données financières comparatives par filiale

ANNEXE 2 - Résultat des 5 derniers exercices de la SA HIOLLE INDUSTRIES

ANNEXE 3 - Graphique de l'évolution du cours du 1er Janvier 2020 au 13 avril 2021

ANNEXE 1 : Données financières comparatives par filiale

Filiales	Capitaux propres		Chiffre d'affaires		Résultat net	
	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2019
Filiales françaises :						
TEAM	4 573 270	4 836 623	5 985 401	7 155 913	(263 315)	99 872
TEAM TURBO MACHINES	2 784 549	2 146 047	9 518 745	11 065 509	638 502	696 084
EUROP'USINAGE	(308 086)	(318)	2 315 908	2 675 486	(307 991)	(107 976)
AMODIAG ENVIRONNEMENT	494 893	427 010	3 037 619	2 987 035	67 884	101 061
APEGELEC INDUSTRIE	1 304 041	1 668 086	7 373 468	10 689 925	(378 078)	560 883
HIOLLE TECHNOLOGIES	10 919 810	9 653 439	40 531 707	37 424 265	1 268 939	2 173 986
RHEA	864 271	635 158	2 267 584	2 349 330	229 072	62 385
GRAFF	1 955 535	4 497 576	3 562 863	6 358 692	(2 367 989)	(1 493 625)
ATM	381 252	295 364	527 657	611 901	68 710	57 794
Filiales étrangères :						
HIOLLE INDUSTRIES MAROC	846 256 MAD	729 820 MAD	33 617 017 MAD	20 185 865 MAD	167 993 MAD	116 436 MAD
HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	33 027 974 DINAR	32 961 457 DINAR	17 011 948 DINAR	55 099 459 DINAR	(14 095 399) DINAR	77 516 DINAR
HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	30 116 CHF	60 860 CHF	0 CHF	19 641 CHF	(12 694) CHF	(15 697) CHF
HIOLLE INDUSTRIES CANADA	38 630 CAD	35 115 CAD	1 283 389 CAD	106 463 CAD	59 328 CAD	(3 456) CAD

ANNEXE 2 – TABLEAU DES RESULTATS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

	2020	2019	2018	2017	2016
I. Capital en fin d'exercice					
Capital social	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000	10 000 000
Nombre d'actions					
- Ordinaires	9 421 056	9 421 056	9 421 056	9 421 056	9 421 056
- A dividendes prioritaires					
Nombre d'actions maximum à créer					
- Par conversion d'obligations					
- Par bons de souscription					
II. Opérations et résultats					
Chiffre d'affaires hors taxes	2 186 965	2 691 134	2 728 054	2 052 407	2 172 668
Résultat avant impôts, participation, dotations aux amortissements/provisions, et reprises	(304 897)	2 147 526	2 063 777	1 193 822	1 534 972
Impôt sur les bénéfices	(567 440)	(158 696)	169 268	438 683	69 835
Participation des salariés					
Résultat net	(958 155)	924 810	2 473 638	1 858 402	1 452 828
Résultat distribué *	659 474	0	1 413 158	1 036 316	1 318 948
III. Résultats par action					
Résultat après impôts, participation, avant dotations aux amortissements/ provisions et reprises	0.01	0.24	0.24	0.17	0.16
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements/provisions et reprises	(0.10)	0.10	0.26	0.20	0.15
Dividende attribué à chaque action *	0.07		0.15	0.11	0.14
IV. Personnel					
Effectif moyen des salariés	11	11	11	13	10
Masse salariale	652 006	558 563	531 793	548 576	507 014
Sommes versées en avantages sociaux (Sécurité sociale, œuvre sociale)	246 097	210 156	207 269	202 370	199 376

**Dividende au titre de l'exercice proposé par le Directoire et soumis à l'assemblée générale des actionnaires*

ANNEXE 3

Graphique de l'évolution du cours boursier du 1er Janvier 2020 au 13 avril 2021

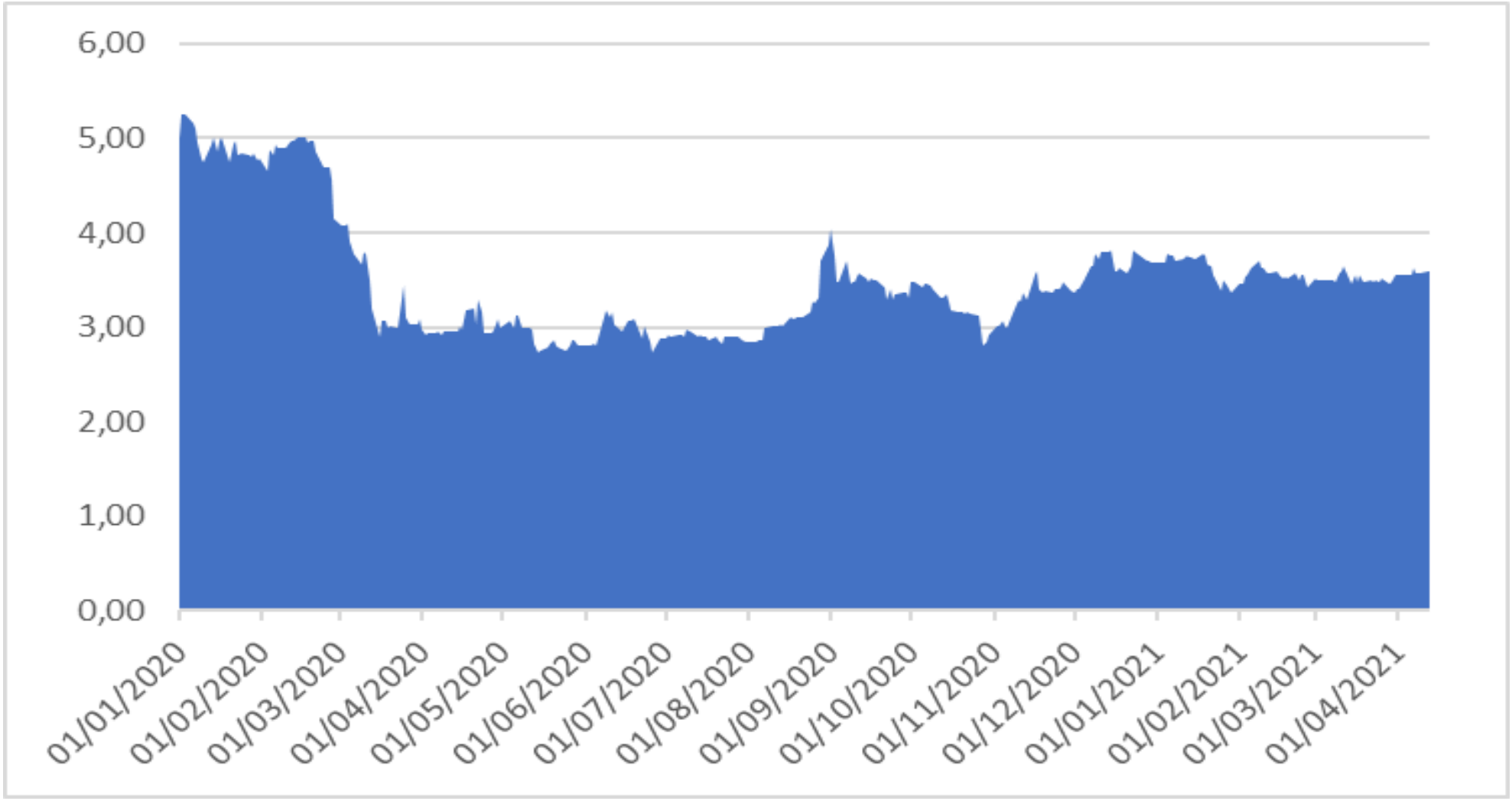

S.A HIOLLE INDUSTRIES - Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance
Au capital de 10.000.000 Euros - RCS VALENCIENNES 325 230 811
Siège social : 9 avenue Marc Lefrancq, ZAC de Valenciennes-Rouvignies 59121 PROUVY

RAPPORT DU CONSEIL DE SURVEILLANCE SUR LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

ANNEXE AU RAPPORT DE GESTION SUR LES OPERATIONS DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020 PRESENTE A L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 27 MAI 2021

Conformément aux dispositions de l'article L225-68 du Code du Commerce, le présent rapport est établi pour vous rendre compte :

- d'une part de la gouvernance de l'entreprise, (mode d'administration et de direction, informations relatives aux mandataires sociaux…) ;

- et d'autre part, des observations éventuelles du Conseil de surveillance sur le rapport de gestion établi par le Directoire ainsi que sur les comptes annuels (sociaux et consolidés) de l'exercice clos le 31 décembre 2020 arrêtés par celui-ci.

Il constitue une annexe au rapport de gestion établi par le Directoire, au titre de l'exercice clos le 31 Décembre 2020.

PARTIE 1 - GOUVERNANCE DE L'ENTREPRISE

1. MODE D'ADMINISTRATION ET DE DIRECTION DE LA SOCIETE

Depuis sa création, le Groupe HIOLLE s'est attaché à mettre en place une gouvernance qui favorise son développement en respectant les droits des actionnaires.

Nous vous rappelons que depuis le 1er Juillet 2007, la société a opté pour une structuration dualiste avec un *Directoire* et un *Conseil de surveillance* qui lui assure la séparation des pouvoirs de Direction et de Contrôle.

1.1.Le Directoire

Durant l'exercice 2020, l'organe collégial de Direction « Directoire » était composé de deux (2) membres personnes physiques :

Nom	Fonction	Date de 1ére nomination	Date d'échéance du mandat social
Véronique HIOLLE	Présidente	Membre du Directoire nommée par le Conseil de surveillance du 02/07/2007 (effet au 01/07/07) Présidente nommée par le Conseil de surveillance du 03/05/2010	30/06/2025
Olivier HIOLLE	Membre	Conseil de surveillance du 04/12/2014 (effet au 20/12/2014)	30/06/2025

1.2. Le Conseil de surveillance

Durant l'exercice 2020, l'organe collégial de Contrôle « Conseil de surveillance » était composé de sept (7) membres personnes physiques et personnes morales :

Nom	Fonction	Date de 1ére nomination	Date d'échéance du mandat
Jean-Michel HIOLLE	Président	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	*AGO statuant sur les comptes 2024*
Jean CHEVAL	Membre Vice-Président	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	*AGO statuant sur les comptes 2024*
Jérôme FLIPO	Membre	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	*AGO statuant sur les comptes 2024*
FINORPA SCR Représentée par Jean-Yves BACON	Membre	AGO du 21/06/07 (effet au 01/07/07)	*AGO statuant sur les comptes 2024*
Jean-Yves NOIR	Membre	AGO du 11/06/2010	*AGO statuant sur les comptes 2021*
Jean-Marie DUVIVIER	Membre	AGO du 07/06/2013	AGO statuant sur les comptes 2024
Christian OLIVIER	Membre	AGO du 25/06/2020	AGO statuant sur les comptes 2024

Nous vous rappelons que l'assemblée générale ordinaire du 25 juin 2020 a nommé en qualité de nouveau membre du Conseil de Surveillance Monsieur Christian OLIVIER. Son mandat prendra fin en même temps que ceux des autres membres du Conseil de Surveillance, soit à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en 2025 pour statuer sur les comptes 2024.

Il n'existe aucun lien familial entre les membres du Conseil de surveillance de la Société.

Le Conseil de surveillance comprend sept membres dits « indépendants », pour un meilleur gouvernement d'entreprise. Ces membres ne sont pas subordonnés par un contrat de travail, des liens commerciaux ou des prestations de services vis-à-vis du Groupe HIOLLE Industries. Il s'agit de Messieurs Jean CHEVAL, Jérôme FLIPO, Jean Yves NOIR, Jean-Marie DUVIVIER, Christian OLIVIER et la société FINORPA SCR.

2. CADRE DE RÉFÉRENCE

Le Groupe HIOLLE Industries a été transféré sur le marché Nyse Alternext Paris le 9 août 2012 aujourd'hui dénommé « Euronext Growth ».

Ce marché est dédié aux « Valeurs moyennes et petites » ; il est non réglementé au sens de la définition donnée par la directive « Marchés d'instruments financiers » du 21 avril 2004 ; c'est un marché dit « organisé », système multilatéral de négociation (MTF) comportant un régime réglementaire *allégé* par rapport aux marchés réglementés européens de Nyse Euronext.

C'est dans ce contexte d'allègement que le Conseil de surveillance a décidé en date du 26 février 2013 de s'inspirer :

- d'une part en matière de contrôle interne, du cadre de référence sur le contrôle interne adapté aux « valeurs moyennes et petites » et diffusé par l'AMF le 22 juillet 2010 ;
- et d'autre part en matière de gouvernement d'entreprise, du Code « MiddleNext » de gouvernement d'entreprise publié en Décembre 2009 pour les « valeurs moyennes et petites ».

3. INFORMATIONS RELATIVES AUX MANDATAIRES SOCIAUX

3.1. Liste des mandats et fonction des mandataires sociaux

Vous trouverez en ANNEXE la liste exhaustive des mandats et fonctions des membres du Directoire ainsi que des membres du Conseil de Surveillance, exercés tant à l'intérieur qu'à l'extérieur du Groupe.

3.2. Rémunérations des mandataires sociaux

Les rémunérations des membres du Directoire sont allouées par le Conseil de surveillance et se décomposent en deux parties :
- une partie fixe déterminée individuellement ;
- une partie variable correspondant à des primes ponctuelles (primes de rendement, primes exceptionnelles en fonction des résultats…).

En outre, les membres du Directoire perçoivent des avantages en nature correspondant à leurs véhicules de fonction.

Les membres du Conseil de surveillance perçoivent au titre de leur mandat, des jetons de présence dont le montant global est fixé par l'Assemblée générale ordinaire des actionnaires.

L'Assemblée générale du 21 juin 2007 avait fixé au titre de l'exercice 2007 la somme globale de 16 000 euros. Pour les exercices suivants et jusqu'à nouvelle décision de sa part, une somme de 16 000 euros est attribuée au Conseil de surveillance.

Les membres du Conseil de surveillance déterminent la rémunération de leur Président, en fonction des services rendus au titre de son mandat. Sur proposition du Comité des rémunérations, le Conseil de Surveillance avait fixé cette rémunération à la somme forfaitaire annuelle de 60.000 euros à compter de l'exercice 2011, sans changement depuis.

Par ailleurs, nous vous informons qu'aucun engagement n'a été pris par la société au bénéfice des mandataires sociaux en raison d'un changement ou d'une cessation de leurs fonctions.

Les rémunérations brutes annuelles versées aux mandataires sociaux ont été les suivantes pour l'exercice 2020 :

Rémunérations brutes versées aux mandataires sociaux *En euros*	Cumul mandat social/contrat de travail	Versement par société mère Hiolle Industries	Versé par Holding Hiolle Développement	Versement par filiales Groupe	Fixe	Variable	Exceptionnel	Avantages en nature	Président du Conseil de Surveillance	Jetons de présence Bruts (au titre de N-1)	Montant Global Brut
Jean-Michel HIOLLE		X							60 000	2 667	62 667
Véronique HIOLLE		X	X		154 000			7 992			161 992
Olivier HIOLLE			X	X	100 440			5 198			105 638
Jean CHEVAL				X						2 667	2 667
FINORPA SCR		X								2 667	2 667
Jérôme FLIPO		X								2 667	2 667
Jean-Marie DUVIVIER		X								2 667	2 667
Jean-Yves NOIR		X								2 667	2 667
TOTAUX					254 440	0	0	13 190	60 000	16 002	343 632

Nous vous précisions qu'aucune provision n'a été passée aux fins de versement de pensions, de retraites ou d'autres avantages au profit des mandataires sociaux.

A ce jour, il n'existe pas de contrats de services liant les membres du Directoire ou du Conseil de Surveillance à HIOLLE INDUSTRIES ou à l'une quelconque de ses filiales et prévoyant l'octroi d'avantages particuliers au terme d'un tel contrat.

4. CONVENTIONS REGLEMENTEES CONCLUES PAR UN MANDATAIRE SOCIAL OU UN ACTIONNAIRE SIGNIFICATIF DE LA SOCIETE MERE AVEC UNE FILIALE

En application des dispositions de l'article L.225-37-4-2° du code de commerce, nous vous indiquons qu'aucune convention réglementée n'est intervenue au cours de l'exercice 2020, directement ou par personne interposée entre un mandataire social ou un actionnaire de HIOLLE INDUSTRIES détenant plus de 10% des droits de vote avec l'une de ses filiales dont elle possède directement ou indirectement plus de la moitié du capital, en dehors des conventions portant sur les opérations courantes et conclues à des conditions normales.

5. DELEGATIONS ACCORDEES AU DIRECTOIRE

Vous trouverez ci-après les délégations en cours de validité accordées au Directoire par l'Assemblée générale dans le domaine des augmentations de capital, par application des articles L. 225-129-1 et L.225-129-2 du Code de commerce.

Délégation de compétence et de pouvoirs accordée au Directoire par l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02 juin 2017 :

Nature de la délégation N° résolution	Plafond Montant autorisé	Durée Date d'expiration	utilisation
Emission d'actions nouvelles réservée aux salariés adhérents d'un plan d'épargne entreprise avec suppression du DPS 6ème résolution	Dans la limite de 2% du capital social atteint lors de la décision du Directoire	5 ans soit jusqu'au 01/06/2022	aucune

PARTIE 2 - OBSERVATIONS SUR LE RAPPORT DE GESTION ET LES COMPTES ANNUELS

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes sociaux et les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, ainsi que le rapport de gestion ont été communiqués au Conseil de surveillance dans les délais prévus par les dispositions légales et réglementaires.

Les Comptes consolidés

Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 font apparaître les principaux postes suivants :

En K€	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	**74 655**	**85 832**	**-13,02%**
Dont Services Industriels et Environnement	21 769	27 297	-20,25%
Dont Ferroviaire et Aéronautique	52 886	58 535	-9,65%
EBITDA	**4 460**	**7 538**	**-40,83%**
Dont Services Industriels et Environnement	606	2 231	-72,84%
Dont Ferroviaire et Aéronautique	3 854	5 307	-27,38%
Résultat opérationnel courant	**800**	**4 648**	**-82,79%**
Dont Services Industriels et Environnement	(635)	734	-186,51%
Dont Ferroviaire et Aéronautique	1 435	3 914	-63,34%
Résultat opérationnel	**1 084**	**3 662**	**-70,40%**
Dont Services Industriels et Environnement	(696)	84	-928,57%
Dont Ferroviaire et Aéronautique	1 780	3 578	-50,25%
Résultat net	**79**	**2 088**	**-96,23%**
Dont Résultat part du Groupe	4	1 925	-99,78%

HIOLLE Industries enregistre pour l'exercice 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 74 655 K€, en baisse de 13 % par rapport à 2019.

L'année 2020 a été une année très particulière marquée par la pandémie mondiale. Cependant le Groupe a prouvé au cours de cet exercice sa capacité à s'adapter et sa résilience face à une crise majeure.

L'EBITDA s'établit à 4 460 K€ contre 7 538 K€ en 2019.

Le résultat opérationnel est impacté par la baisse significative du chiffre d'affaires, les arrêts ou ralentissements de production liés aux confinements successifs et aux restrictions sanitaires. Il dépasse cependant les 1 085 K€ pour une rentabilité de 1.5 %.

Après déduction des charges financières et de la charge d'impôt pour un montant total de 1 006 K€, le résultat net ressort à 79 K€.

Le secteur « *Services et Environnement* », qui représente 29.2 % du chiffre d'affaires consolidé, a été plus impacté par la crise sanitaire avec une baisse de son chiffre d'affaires de 20.2 % et un EBITDA de 606 K€.

Le secteur « *Ferroviaire et Aéronautique* » (70.8 % du chiffre d'affaires consolidé) porté par des contrats de fournitures d'équipements câblés embarqués pluriannuels affiche un net rebond sur le dernier trimestre (+15.1 %). Ce secteur génère sur 2020 un EBIDTA de 3 854 K€.

Le Groupe HIOLLE Industries peut se satisfaire d'avoir clôturé l'année 2020 sur un résultat positif.

Situation financière du groupe au 31/12/2020

L'endettement financier atteint 25 716 K€. L'augmentation de ce poste provient essentiellement de la souscription de PGE pour faire face à la crise sanitaire à hauteur de 12 497 K€ et d'un emprunt pour accompagner la croissance 2021 des activités ferroviaires pour 5 M€. La trésorerie active s'élève à 15 294 K€. Le Groupe présente donc un endettement net 10 422 K€, pour des capitaux propres qui s'élèvent à 31 963 K€.

Les comptes sociaux

Les comptes sociaux de l'exercice clos le 31 Décembre 2020 font apparaître les principaux postes suivants :

En euros	31/12/2020	31/12/2019
Chiffre d'affaires	2 186 965	2 691 135
Résultat d'exploitation	- 409 537	133 551
Résultat financier	- 2 724 903	599 384
Résultat courant avant impôts	- 3 134 440	732 935
Résultat exceptionnel	1 608 845	33 179
Impôt sur les bénéfices	- 567 440	-158 696
Résultat net	- 958 155	924 810

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 s'établit à 2 186 965 euros contre 2 691 135 euros en 2019.

Le résultat d'exploitation 2020 présente une perte de - 409 537 euros contre 133 551 euros en 2019.

Le résultat financier 2020 est négatif à hauteur de - 2 725 K€.

Les produits financiers 2020 s'élevant à 156 K€ correspondent principalement à :

- des intérêts sur avances en comptes courants des filiales pour 76 K€.
- des reprises sur provisions pour dépréciation de titres de participation pour 79 K€ dont :
  68 K€ pour les titres AMODIAG ENVIRONNEMENT,
  11 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES MAROC.

Les charges financières 2020 s'élevant à 2 881 K€ correspondent principalement à des provisions pour dépréciation des titres de participation pour 2 848 K€ dont :

1 957 K€ pour les titres GRAFF,
263 K€ pour les titres TEAM,
398 K€ pour les titres APEGELEC INDUSTRIE,
3 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES SUISSE
228 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES auto-détenus.

Le résultat exceptionnel présente un bénéfice de 1 608 845 euros. Une reprise sur provision pour restitution d'économie d'impôts dans le cadre de l'intégration fiscale a été actée à hauteur de 1 616 000 € pour annuler intégralement la provision initialement constituée.

Le résultat net comptable 2020 est déficitaire de – 958 155 euros, tenant compte notamment d'un produit d'impôt sur les sociétés lié à l'intégration fiscale de 567 440 euros.

Hors créances et dettes rattachées à des participations, les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 632 765 euros, pour une trésorerie de 3 648 029 euros. HIOLLE Industries présente donc une trésorerie nette positive de 2 015 264 euros à fin 2020.

Conclusion du Conseil

Après analyse des comptes sociaux et des comptes consolidés de l'exercice clos le 31 Décembre 2020, et après lecture du rapport de gestion établi par le Directoire s'y rapportant, le Conseil de Surveillance n'a aucune observation particulière à formuler.

Le 15 Avril 2021
Le Président du Conseil de Surveillance
Jean-Michel HIOLLE

ANNEXE

Liste des mandats et fonctions exercés dans toutes Sociétés par chaque mandataire social de la société HIOLLE INDUSTIRES durant l'exercice 2020

Mandataires	Fonctions exercées au sein du Groupe HIOLLE INDUSTRIES	Fonctions exercées Hors Groupe HIOLLE INDUSTRIES
Jean-Michel HIOLLE	Président du Conseil de surveillance SA HIOLLE INDUSTRIES	Président SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT Co-gérant SARL IMMO'MACAREZ Président du Conseil d'administration de l'AIF (Association des Industries Ferroviaires Nord - Pas-de-Calais - Picardie)
Véronique HIOLLE	Présidente du Directoire SA HIOLLE INDUSTRIES Présidente SAS GRAFF Présidente SAS AMODIAG Environnement Présidente SAS APEGELEC INDUSTRIE Représentante permanente SA HIOLLE INDUSTRIES laquelle est Présidente de : - SAS TEAM - SAS RHEA - SAS EUROP'USINAGE - SAS THERMIVAL - SAS HIOLLE TECHNOLOGIES - SAS TEAM TURBO MACHINES - SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE - SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE - SAS ATM Présidente de SPA HIOLLE INDUSTRIES CANADA	Directeur Général Délégué de la holding SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT Représentante de la SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT laquelle est Présidente de la SAS HIOLLE ENERGIES Gérante SARL STANDING (plus d'activité)
Olivier HIOLLE	Membre du Directoire SA HIOLLE INDUSTRIES	Directeur Général Délégué SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT Gérant SARL HIOLLE IMMOBILIER Gérant SCI LA ROUGEVILLE Gérant SCI DE L'EPAIX Co-gérant SCI LA RHONELLE Gérant SCI L'INTENDANCE IMMOBILIERE Gérant SCP IMMOTEAM (plus d'activité)
Jean CHEVAL	Vice-président du Conseil de surveillance SA HIOLLE INDUSTRIES	Gérant SARL GREEN INDUSTRIE (plus d'activité)
Jérôme FLIPO	Membre du Conseil de surveillance S.A HIOLLE INDUSTRIES	Président du Conseil de surveillance de COMPAGNIE D'IMPORTATION DE LAINES à Tourcoing Administrateur de : -JANDAKOT WOOL WASHING à Fremantle en Australie -INDEPENDENT WOOL DUMPING à Fremantle en Australie -ABRASIFLEX à Fremantle en Australie -TEXITEX à Amsterdam aux Pays-Bas
Jean-Yves NOIR	Membre du Conseil de surveillance S.A HIOLLE INDUSTRIES	Président de la SAS Clic&Gain
SCR FINORPA, *représentée par Jean-Yves BACON*	Membre du Conseil de surveillance S.A HIOLLE INDUSTRIES	Représentant permanent dans les Conseils d'administration de : - IWD - GENFIT - SOUP'IDEAL - Groupe VOG
Jean-Marie DUVIVIER	Membre du Conseil de surveillance S.A HIOLLE INDUSTRIES	Président de la SAS JMD Conseils à Waziers-59 Administrateur de : - SA BATI-LEASE à Saint-André-lez-Lille-59 - SA coopérative d'intérêt collectif d'HLM Floralys à Douai-59 - Entreprise sociale pour l'habitat NOREVIE à Douai-59 - Entreprise adaptée sociale environnementale ETHAP/Guesnain - Ecole Nationale Supérieure des Mines de Douai-59 - Association « Valeur d'Entreprise » à Douai-59
Christian OLIVIER	Membre du Conseil de surveillance S.A HIOLLE INDUSTRIES	Président de la SAS RETFIIMO à Villeneuve d'Ascq

PARTIE III
COMPTES CONSOLIDES ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020
EN NORMES IFRS

COMPTES CONSOLIDES ET ANNEXES
AU 31 12 2020

Table des matières

États de synthèse

Bilan consolidé actif
Bilan consolidé passif
Compte de résultat consolidé
Tableau de flux de trésorerie consolidé
Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Annexe aux Comptes Consolidés

Note 1 – Informations générales
1 – 1 Présentation du Groupe
1 – 2 Caractéristiques de l'exercice clos le 31 décembre 2020
Note 2 – Informations sectorielles
2 – 1 Informations sectorielles relatives au compte de résultat consolidé
2 – 2 Informations sectorielles relatives au bilan consolidé
Note 3 – Référentiel, périmètre de consolidation, principes comptables et méthodes d'évaluation
3 – 1 Référentiel et normes
3 – 2 Périmètre de consolidation
3 – 3 Principes comptables et méthodes d'évaluation
Note 4 – Informations relatives au bilan consolidé
4 – 1 Goodwills
4 – 2 Immobilisations incorporelles
4 – 3 Immobilisations corporelles
4 – 4 Actifs financiers non courants
4 – 5 Impôts différés
4 – 6 Autres actifs non courants
4 – 7 Stocks et en-cours
4 – 8 Créances d'exploitation < 1 an
4 – 9 Autres débiteurs
4 – 10 Trésorerie et équivalents
4 – 11 Capital social
4 – 12 Dettes financières
4 – 13 Provisions pour risques et charges
4 – 14 Actifs et passifs financiers
4 – 15 Actifs et passifs éventuels
Note 5 – Informations relatives au compte de résultat consolidé
5 – 1 Achats consommés
5 – 2 Charges externes
5 – 3 Charges de personnel
5 – 4 Produits et charges opérationnels non récurrents
5 – 5 Charges d'impôts
5 – 6 Frais de Recherche et de développement
5 – 7 Résultat par action
Note 6 – Informations relatives au tableau de flux
Note 7 – Informations relatives aux parties liées
Note 8 – Informations sur les engagements hors bilan
Note 9 – Informations sur l'exposition aux risques
9 – 1 Les risques financiers
9 – 2 Les risques juridiques
9 – 3 Les risques opérationnels

États de synthèse

Bilan consolidé actif

Libellé	Note	2020	2019
Goodwills	4-1	8 013 827	8 013 827
Immobilisations incorporelles	4-2	188 809	175 472
Immobilisations corporelles	4-3	4 812 015	5 018 520
Droits d'utilisation	4-3	4 773 588	3 384 325
Actifs financiers non courants	4-4	513 185	548 328
Impôts différés - actif	4-5	69 578	242 039
Autres actifs non courants	4-6	31 772	
Actif non courant		**18 402 773**	**17 400 511**
Stocks et en-cours	4-7	11 574 359	7 737 776
Créances d'exploitation < 1 an	4-8	35 396 733	36 733 047
Créances hors d'exploitation < 1 an	4-9	4 928 256	3 285 529
Trésorerie et équivalents de trésorerie	4-10	15 293 826	7 547 704
Comptes de régularisation	4-9	343 598	470 424
Actif courant		**67 536 771**	**55 774 479**
Actifs non courants détenus en vue de la vente & act abandonnées		12 620	12 620
Total ACTIF		**85 952 165**	**73 187 610**

Bilan consolidé passif

Libellé	Note	2020	2019
Capital	4-11	10 000 000	10 000 000
Primes liées au capital		6 266 724	6 266 724
Réserves liées au capital		822 930	822 930
Réserves de consolidation groupe		14 282 009	12 870 722
Résultat de l'exercice		4 285	**1 925 323**
Capitaux propres part du groupe		**31 375 948**	**31 885 700**
Intérêts ne conférant pas le contrôle		586 948	528 006
Total des capitaux propres		**31 962 896**	**32 413 706**
Engagements retraite et assimilés	4-13	2 441177	2 115 471
Provisions non courantes	4-13	96 573	96 955
Impôts différés - passif	4-5	66 392	332 529
Dettes financières à long terme	4-12	16 846 901	4 641881
Dettes sur droit d'utilisation immobilier - Non courantes	4-12	3 512 359	1361036
Dettes sur droit d'utilisation mobilier- Non courantes	4-12	76 806	286 631
Autres passifs non courants	4-12	55 284	27 749
Passif non courant		**23 095 491**	**8 862 252**
Provisions pour risques et charges	4-13	488 725	497 811
Dettes financières à court terme	4-12	4 071836	2 741395
Dettes sur droit d'utilisation immobilier - Non courantes	4-12	962 763	1162 728
Dettes sur droit d'utilisation mobilier- Non courantes	4-12	245 089	402 473
Dettes d'exploitation < 1an	4-14	21918 608	22 992 206
Dette d'impôt exigible	4-14	182 632	269 380
Dettes hors exploitation < 1an	4-14	811471	1160 967
Comptes de régularisation	4-14	2 212 653	2 684 690
Passif courant		**30 893 778**	**31911651**
Passifs non courants détenus en vue de la vente &act abandon.			
Total PASSIF		**85 952 165**	**73 187 610**

Compte de résultat consolidé

Etat du résultat net	Note	2020	2019
Chiffre d'affaires	2-1	74 654 782	85 832 212
Achats consommés	5-1	(22 407 260)	(22 629 679)
Charges externes	5-2	(18 964 466)	(24 397 971)
Charges de personnel	5-3	(28 255 751)	(29 895 860)
Impôts et taxes		(755 212)	(904 160)
Dotations d'exploitation		(1681235)	(1885 549)
Dotations sur les droits d'utilisation		(1693 415)	(1340 420)
Autres produits et charges opérationnels courants		(97 048)	(204 560)
Produits et charges opérationnels non récurrents	5-4	284 509	73 889
Dépréciation et correction des écarts d'acquisition			(985 749)
Résultat opérationnel		**1 084 905**	**3 662 153**
Coût de l'endettement financier net		(126 408)	(101018)
Coût des charges financières sur droits d'utilisation		(56 331)	(49 171)
Charges d'impôt	5-5	(823 417)	(1424 250)
Quote-part de résultat des entreprises associées			
Résultat net des activités poursuivies		**78 748**	**2 087 714**
Résultat net des activités abandonnées			
Résultat net de l'ensemble consolidé		**78 748**	**2 087 714**
Intérêts minoritaires		74 463	162 390
Résultat net (Part du groupe)		**4 285**	**1925 324**
Résultat de base des activités poursuivies /Action	5-7	**0,01**	**0,22**
Résultat dilué des activités poursuivies /Action		**0,01**	**0,22**

Tableau de flux de trésorerie consolidé

Libellé	2020	2019
Résultat net total des entités consolidées	78 748	2 087 714
Élimination de la quote-part de résultat des sociétés MEE		
Dividendes reçus des mises en équivalence		
Dotations nettes aux amortis. dépr. et provisions	3 365 736	3 875 969
Charges et produits liés aux stocks options et assimilés		
Eléments calculés ou gains/pertes liés aux var. de juste valeur	(3 445)	
Élimination des plus ou moins values de cessions d'actifs	(298 461)	(4 095)
Autres éléments sans incidence sur la trésorerie		
CAF après coût de l'endettement financier	**3 142 578**	**5 959 588**
Coût de l'endettement financier	149 466	150 190
Charge d'impôt de la période, y compris impôts différés	823 417	1424 250
CAF avant coût de l'endettement financier et impôt	**4 115 461**	**7 534 028**
Variation du BFR	(6 866 346)	(2 109 941)
Flux tréso actifs non courants à céder et act abandonnées		
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'EXPLOITATION (I)	**(2 750 885)**	**5 424 087**
Acquisitions d'immobilisations	(5 277 898)	(2 106 214)
Droits d'utilisation - IFRS 16		(3 846 585)
Cessions d'immobilisations	990 433	40 464
Réduction des autres immobilisations financières	40 023	
Incidence des variations de périmètre		(50 860)
Flux tréso actifs non courants à céder et act abandonnées		
Variation nette des placements à court terme		
Opérations internes Haut de Bilan	6 320	
FLUX NET DE TRESORERIE GENERE PAR L'INVESTISSEMENT (II)	**(4 241 122)**	**(5 963 195)**
Emissions d'emprunts	28 504 772	3 727 015
Dettes sur droits d'utilisation	950 431	3 846 585
Remboursements d'emprunts	(12 545 022)	(3 912 513)
Remboursements des dettes sur droits d'utilisation	(1691882)	(1341210)
Coût de l'endettement financier	(149 466)	(150 190)
Dividendes versés par des filiales		
Dividendes reçus/versés de la société mère		(1375 943)
Cessions (acq.) nettes d'actions propres	3 531	
Variation nette des concours bancaires	(376)	
Augmentations / réductions de capital		
FLUX NET DE TRESO. GENERE PAR LES OPERATIONS DE FINANCEMENT(III)	**15 071988**	**793 744**
Variation de change sur la trésorerie (IV)	(29 642)	7 840
Variation de change sur autres postes du bilan		
INCIDENCE DES VARIATIONS DE CHANGE (IV)	**(29 642)**	**7 840**
VARIATION DE FLUX TRÉSORERIE (I + II + III + IV)	**8 050 339**	**262 475**
Trésorerie : ouverture	7 175 291	6 912 817
Trésorerie : correction à-nouveaux / reclassements	(20 217)	
Trésorerie : clôture	15 205 415	7 175 291

Tableau de variation des capitaux propres consolidés

Libellé	Capital	Primes liées au capital	Réserves	Auto-contrôle	Écarts de conversion	Réserve de consolidation	Autres instruments de capitaux propres	Résultat	Capitaux propres part du groupe	Capitaux propres part Hors-Groupe	Total
31/12/2018	**10 000 000**	**6 266 724**	**822 930**	**(2 744 309)**	**(21 105)**	**14 095 942**	**(206 151)**	**3 476 453**	**31 690 484**	**76 426**	**31 766 910**
Opérations en capital fondées sur des actions											
Opérations sur titres auto-détenus				4 438					4 438		4 438
Affectation du résultat						3 476 453		(3 476 453)			
Résultat net de l'exercice								1925 323	1925 323	162 390	2 087 714
Réévaluation et cessions des immo. corp. et incor.											
Dividendes versés par la société mère						(1377 292)			(1377 292)		(1377 292)
Ecarts de conv. : résultat enregistré en capitaux propres					7 220				7 220	1908	9 128
Variation de périmètre						(213 371)			(213 371)	289 932	76 560
Autres				108 205		(141514)			(33 309)		(33 309)
Prov. Pour retraite : écart actuariel							(117 793)		(117 793)	(2 650)	(120 443)
Impôts différé sur écart actuariel											
31/12/2019	**10 000 000**	**6 266 724**	**822 930**	**(2 631666)**	**(13 885)**	**15 840 218**	**(323 944)**	**1925 323**	**31885 700**	**528 005**	**32 413 706**
Opérations en capital fondées sur des actions											
Opérations sur titres auto-détenus				(28 366)					(28 366)		(28 366)
Affectation du résultat						1925 323		(1925 323)			
Résultat net de l'exercice								4 285	4 285	74 464	78 749
Réévaluation et cessions des immo. corp. et incor.											
Dividendes versés par la société mère											
Ecarts de conv. : résultat enregistré en capitaux propres					(16 197)				(16 197)	(17 245)	(33 442)
Variation de périmètre											
Autres						(141905)			(141905)	1724	(140 181)
Prov. Pour retraite : écart actuariel							(327 570)		(327 570)		(327 570)
Impôts différé sur écart actuariel											
31/12/2020	**10 000 000**	**6 266 724**	**822 930**	**(2 660 032)**	**(30 082)**	**17 623 637**	**(651514)**	**4 285**	**31375 947**	**586 948**	**31962 896**

Annexe aux Comptes Consolidés

Note 1 – Informations générales

1 – 1 Présentation du Groupe

- La SA HIOLLE INDUSTRIES

La société HIOLLE Industries est une société anonyme au capital de 10 000 000 euros, immatriculée au registre du commerce de Valenciennes (France) sous le numéro 325 230 811 et dont le siège social est situé 9 avenue Marc LEFRANCQ à PROUVY (59121).

Au 31 décembre 2020, la société HIOLLE Industries est la société mère d'un groupe de 9 filiales françaises et 5 filiales étrangères (marocaine, algérienne, suisse, canadienne et sénégalaise) intégrées globalement. Ces sociétés évoluent dans les différents secteurs de l'industrie.

- Le Groupe HIOLLE INDUSTRIES

En tant qu'holding animatrice et gestionnaire de projets, HIOLLE Industries fédère ses filiales en deux grands pôles d'activités :

- Le pôle « Services et Environnement » avec :

- L'ensemble des métiers traditionnels liés à l'industrie (tuyauterie, électricité, hydraulique, construction métallique, traitement thermique, mécanique, contrôle métallurgique, maintenance…) ;
- Les transferts industriels transcontinentaux d'usines clés en mains ;
- La conception, la fabrication et l'installation de matériels de traitement des déchets solides, notamment dans le secteur du traitement des déchets ménagers, des déchets industriels banals, des déchets verts et les lignes de broyage pour véhicules hors d'usage ;
- L'installation d'équipements pour le traitement des fumées et autres rejets ;
- Les prestations de services (maintenance, gros entretien) pour les installations de traitements de déchets ;
- L'ingénierie dans le traitement de l'eau ;
- Les travaux neufs et la maintenance en électricité industrielle et tertiaire, l'installation et la mise en service de pompes à chaleur et unités de climatisation.

- Le pôle « Ferroviaire et Aéronautique » avec :

- La maintenance et le SAV ainsi que les travaux neufs (câblage de dalles sous châssis, dalles sous pavillon, pupitres de conduite, armoires de commande) pour les grands donneurs d'ordres tels que les constructeurs, les exploitants et les équipementiers ;
- L'automatisme industriel et l'électronique ;
- L'usinage de précision ;
- Le câblage d'équipements électriques embarqués et les prestations d'intégration et de réparation sur sites pour les grands donneurs d'ordre du secteur aéronautique.

1 – 2 Caractéristiques de l'exercice clos le 31 décembre 2020

Le Groupe HIOLLE Industries, malgré une baisse de son chiffre d'affaires de 13 % liée à la crise sanitaire, affiche pour 2020 un résultat net équilibré.

Les chiffres clés en K € de l'année sont les suivants :

En K€	31/12/2020	31/12/2019	Variation
Chiffre d'affaires consolidé	**74 655**	**85 832**	**-13,02%**
Dont Services Industriels et Environnement	21 769	27 297	-20,25%
Dont Ferroviaire et Aéronautique	52 886	58 535	-9,65%
EBITDA *(1)*	**4 460**	**7 538**	**-40,83%**
Dont Services Industriels et Environnement	606	2 231	-72,84%
Dont Ferroviaire et Aéronautique	3 854	5 307	-27,38%
Résultat opérationnel courant	**800**	**4 648**	**-82,79%**
Dont Services Industriels et Environnement	(635)	734	-186,51%
Dont Ferroviaire et Aéronautique	1 435	3 914	-63,34%
Résultat opérationnel	**1 084**	**3 662**	**-70,40%**
Dont Services Industriels et Environnement	(696)	84	-928,57%
Dont Ferroviaire et Aéronautique	1 780	3 578	-50,25%
Résultat net	**79**	**2 088**	**-96,23%**
Dont Résultat part du Groupe	4	1 925	-99,78%

(1) Détail du calcul de l'EBITDA	31/12/2020	31/12/2019
Résultat opérationnel	1 085	3 662
Dotations d'exploitation	1 681	1 886
Dotations sur les droits d'utilisation	1 693	1 340
Dépréciation du Goodwill		650
	4 460	**7 538**

Activités 2020

HIOLLE Industries enregistre pour l'exercice 2020 un chiffre d'affaires consolidé de 74 655 K€, en baisse de 13 % par rapport à 2019.

L'année 2020 a été une année très particulière marquée par la pandémie mondiale. Cependant le Groupe a prouvé au cours de cet exercice sa capacité à s'adapter et sa résilience face à une crise majeure.

L'EBITDA s'établit à 4 460 K€ contre 7 538 K€ en 2019.

Le résultat opérationnel est impacté par la baisse significative du chiffre d'affaires, les arrêts ou ralentissements de production liés aux confinements successifs et aux restrictions sanitaires. Il dépasse cependant les 1 085 K€ pour une rentabilité de 1.5 %.

Après déduction des charges financières et de la charge d'impôt pour un montant total de 1 006 K€, le résultat net ressort à 79 K€.

Le secteur « *Services et Environnement* », qui représente 29.2 % du chiffre d'affaires consolidé, a été plus impacté par la crise sanitaire avec une baisse de son chiffre d'affaires de 20.2 % et un EBITDA de 606 K€.

Le secteur « *Ferroviaire et Aéronautique* » (70.8 % du chiffre d'affaires consolidé) porté par des contrats de fournitures d'équipements câblés embarqués pluriannuels affiche un net rebond sur le dernier trimestre (+15.1 %). Ce secteur génère sur 2020 un EBIDTA de 3 854 K€.

Le Groupe HIOLLE Industries peut se satisfaire d'avoir clôturé l'année 2020 sur un résultat positif.

Situation financière au 31/12/2020

L'endettement financier atteint 25 716 K€. L'augmentation de ce poste provient essentiellement de la souscription de PGE pour faire face à la crise sanitaire à hauteur de 12 497 K€ et d'un emprunt pour accompagner la croissance 2021 des activités ferroviaires pour 5 M€. La trésorerie active s'élève à 15 294 K€. Le Groupe présente donc un endettement net 10 422 K€, pour des capitaux propres qui s'élèvent à 31 963 K€.

Note 2 – Informations sectorielles

2 – 1 Informations sectorielles relatives au compte de résultat consolidé

Chiffre d'affaires par secteurs d'activités	2020	% du CA	2019	% du CA
Services Industriels et Environnement	21 769 240	29%	27 296 780	32%
Ferroviaire et Aéronautique	52 885 542	71%	58 535 432	68%
Total	**74 654 782**	**100%**	**85 832 212**	**100%**

Chiffre d'affaires par secteurs géographiques	2020	% du CA	2019	% du CA
CA réalisé par les filiales françaises	72 711 357	97%	85 281 695	99%
CA réalisé par les filiales étrangères	1 943 425	3%	550 516	1%
Total	**74 654 782**	**100%**	**85 832 212**	**100%**

31/12/2020	Chiffre d'affaires Consolidé	Résultat Opérationnel	Ebitda	Résultat Financier	Charges d'Impôts	Résultat net
Services Industriels et Environnement	21 769 240	(695 564)	605 738	(4 579)	(106 830)	(806 974)
Ferroviaire et Aéronautique	52 885 542	1 780 469	3 853 817	(178 160)	(716 588)	885 722
Total	**74 654 782**	**1 084 905**	**4 459 555**	**(182 739)**	**(823 418)**	**78 748**

31/12/2019						
Services Industriels et Environnement	27 296 780	84 308	2 230 915	(35 970)	(381 378)	(351 877)
Ferroviaire et Aéronautique	58 535 432	3 577 844	5 307 206	(65 048)	(1 042 872)	2 439 590
Total	**85 832 212**	**3 662 152**	**7 538 121**	**(101 018)**	**(1 424 250)**	**2 087 714**

2 – 2 Informations sectorielles relatives au bilan consolidé

31/12/2020	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services Industriels et Environnement	2 027 216	(827 617)
Ferroviaire et Aéronautique	2 784 799	11 249 544
Total	**4 812 015**	**10 421 927**

31/12/2019	Immobilisations Corporelles	Endettement Net
Services Industriels et Environnement	2 852 309	1 000 754
Ferroviaire et Aéronautique	3 063 161	(4 049 194)
Total	**5 915 470**	**(3 048 440)**

Note 3 – Référentiel, périmètre de consolidation, principes comptables et méthodes d'évaluation

Le Groupe clôture son exercice le 31 décembre. Les comptes consolidés 2020 ainsi que les notes y afférentes ont été arrêtés par le Directoire de HIOLLE Industries du 14/04/2021 et approuvés par le conseil de Surveillance du 15/04/2021. Ils seront soumis pour approbation de l'Assemblée générale des actionnaires le 27/05/2021.

3 – 1 Référentiel et normes

Les états financiers consolidés ont été établis en conformité avec les IFRS telles qu'adoptées dans l'Union Européenne.

Changement de méthodes et de présentation

Conformément aux textes en vigueur, nous vous informons qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes et dans les méthodes d'évaluation retenues en 2020.

Normes, amendements de normes et interprétations applicables ou appliquées à compter du 1er janvier 2020

Les normes et interprétations suivantes applicables, de façon obligatoire, à compter du 1er janvier 2020 sont sans impact significatif sur les comptes consolidés de Hiolle Industries au 31 décembre 2020. Elles concernent principalement :

- amendements à IAS 1 ET IAS 8 – Définition du terme « significatif » ;
- amendements à IFRS 3 « Définition d'une entreprise »;
- amendements des références au cadre conceptuel dans les normes IFRS
- amendements à IFRS 9 « Clauses de remboursement anticipé prévoyant une compensation négative »
- amendement à IFRS 16 Contrats de location - Aménagements des loyers liés à la Covid-19 approuvé par l'Union européenne le 12 octobre 2020 : son impact n'est pas significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2020 ;
- Interprétation de l'IFRS Interpretation Comittee (IC) relative à l'appréciation des durées exécutoires des contrats de location et de l'amortissement des agencements : Le Groupe a mis en œuvre les décisions de l'IFRS IC, publiées le 16 décembre 2019, sur l'appréciation des durées de location pour les contrats renouvelables par tacite reconduction ou sans date d'échéance contractuelle. L'IFRS IC confirme qu'il faut déterminer la période exécutoire, en retenant une vision économique, au-delà des caractéristiques juridiques. Les contrats concernés sont essentiellement les baux immobiliers. Par ailleurs, l'IFRS IC a également confirmé que la durée d'amortissement des agencements non déplaçables ne doit pas être supérieure à la durée du contrat de location. L'impact de ces décisions de l'IFRS IC n'est pas significatif sur les états financiers consolidés au 31 décembre 2020.

Normes et interprétations adoptées par l'IASB mais non encore applicables au 31 décembre 2020

Le Groupe n'a anticipé aucune des nouvelles normes et interprétations mentionnées ci-après qui pourraient le concerner et dont l'application n'est pas obligatoire au 1er janvier 2020 :

- amendements à IFRS 9 et IFRS 7 « Réforme des taux de référence ». Les modifications seront applicables sur les exercices commençant après le 1er janvier 2021 ;
- amendements à IAS 1 « Présentation des états financiers - Classement des passifs en tant que passifs courants ou non courants » ;
- amendements à IAS 37 « Provisions, passifs éventuels et actifs éventuels - Contrats déficitaires, notion de coûts directement liés au contrat » ;
- amendements à IAS 16 « Immobilisations corporelles - Comptabilisation des produits générés avant la mise en service » ;
- amendements à IFRS 3 « Regroupements d'entreprises – Références au cadre conceptuel ».

3 – 2 Périmètre de consolidation

Méthodes de consolidation

Toute filiale dont le groupe a le contrôle est intégrée en intégration globale. Le contrôle est acquis au Groupe lorsque celui-ci a le pouvoir de prendre les décisions d'ordre opérationnel de manière à obtenir des avantages des activités des filiales.

Le périmètre de consolidation au 31/12/2020 comprend les sociétés listées dans le tableau de la page suivante.
De plus, les sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable ou, avec la mise en application de la norme IFRS 10, un contrôle conjoint avec d'autres partenaires, sont consolidées par mise en équivalence.

Entrées et sorties du périmètre de consolidation

Aucun mouvement au cours de l'exercice 2020.

Variations du pourcentage de contrôle

Depuis le 1er janvier 2010 le Groupe applique la norme IFRS 10 amendée *Etats financiers consolidés et individuels* (2008) pour comptabiliser les acquisitions/cessions de participations ne donnant pas/perdant pas le contrôle. Le changement de méthode comptable a été appliqué prospectivement.

Depuis cette date, les acquisitions de participations ne donnant pas le contrôle sont comptabilisées comme des transactions avec des propriétaires agissant en cette qualité, et, en conséquence, aucun goodwill n'est comptabilisé.
Des diminutions de la part d'intérêt de la société mère dans une filiale qui n'aboutissent pas à une perte de contrôle sont comptabilisées comme des transactions portant sur des capitaux propres.

En application de cette norme le résultat et chaque composante des autres éléments du résultat global sont attribués aux propriétaires de la société mère et aux participations ne conférant pas le contrôle. Le résultat global total est attribué aux propriétaires de la société mère et aux participations ne donnant pas le contrôle même si cela se traduit par un solde déficitaire pour les participations ne donnant pas le contrôle.

Date de fin d'exercice

Les sociétés consolidées clôturent leur exercice social au 31 décembre.
Les comptes consolidés ont donc été établis à partir des comptes annuels des différentes sociétés clôturées au 31 décembre 2020.

Libellé		Méthode	% d'intérêt (Ouverture)	% d'intérêt (Clôture)	Adresse	Pays	Siret
SA HIOLLE INDUSTRIES	01	IG	100	100	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 Prouvy	FRANCE	32523081100060
SA TEAM	02	IG	99,98	99,98	54 rue E Macarez - 59300 Valenciennes	FRANCE	31892008900030
ATM	04	IG	75	75	10 Chemin du Ruisseau, 33650 MARTILLAC	FRANCE	83320752500019
SAS TEAM TURBO MACHINES	06	IG	80	80	Allée de Caillemare – 27310 La Trinité de Thouberville	FRANCE	81816727200017
HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	08	IG	49	49	N7 Hai Hidouci, Route Nationale n°8 - 16200 ALGER	ALGERIE	16/00-1042420B16
HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	09	IG	100	100	Route de Pré-jacquet ZI A26- 1844 Villeneuve-Suisse	SUISSE	276360880
HIOLLE INDUSTRIES CANADA	33	IG	100	100	43 rue Charles Ouest – Longueuil Québec	CANADA	1173401978
SA EUROP USINAGE	05	IG	99,90	99,90	Rue du Commerce - 59590 Raismes	FRANCE	40862934300018
SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	11	IG	100	100	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 Prouvy	FRANCE	38113012900095
SAS APEGELEC INDUSTRIES	12	IG	100	100	Parc de la chaussée romaine - 02100 St Quentin	FRANCE	39495531400023
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	13	IG	100	100	9 Avenue Marc Lefrancq - 59121 Prouvy	FRANCE	33290964700031
SAS RHEA ELECTRONIQUE	14	IG	100	100	Zone d'activité du Moulin - 59193 Erquinghem lys	FRANCE	35104046400031
HIOLLE INDUSTRIES MAROC	27	IG	99,60	99,60	Douar Lak loucha-Route d'el Jadida - Casablanca	MAROC	rc Casablanca
GRAFF	28	IG	100	100	4 rue des mésanges - 57290 Fameck	FRANCE	30384713100016
AMODIAG SENEGAL	46	IG	52	52	Parcelle assainies Unité 7 Villa 246 Dakar	SENEGAL	006785268

3 – 3 Principes comptables et méthodes d'évaluation

Goodwills – Regroupement d'entreprises

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés en utilisant la méthode de l'acquisition. Cette méthode implique la comptabilisation des actifs et passifs des sociétés acquises par le Groupe à leur juste valeur, en conformité avec les règles prévues par IFRS 3 – Regroupement d'entreprises. La différence entre le coût d'acquisition des titres et l'évaluation totale à la juste valeur des actifs, des passifs et passifs éventuels (comptabilisés dans le cas où la juste valeur peut être déterminée de manière suffisamment fiable) identifiés à la date d'acquisition est comptabilisée en goodwill.
Les Goodwills ne sont pas amortis mais font l'objet d'un test de dépréciation annuel. La perte de valeur éventuelle est comprise dans les « Autres produits et charges opérationnels ».
Les Goodwills négatifs sont comptabilisés directement en résultat l'année de l'acquisition, dans le poste « Autres produits et charges opérationnels ».

Résultat par action

Le résultat par action non dilué est calculé en fonction du résultat net part du groupe sur la base du nombre moyen d'actions en circulation pendant l'exercice, sous déduction des actions auto-détenues.
Il n'existe pas d'instrument de dilution au 31/12/2020.

Immobilisations incorporelles

Conformément aux critères établis par la norme IAS 38, un actif est enregistré à l'actif du bilan s'il est probable que les avantages économiques futurs liés à l'actif iront au Groupe.
Les immobilisations incorporelles comprennent des éléments amortissables, tels que les logiciels. Elles figurent au bilan pour leur coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeur.
Les immobilisations ayant une durée d'utilité définie sont amorties par annuités constantes selon le tableau suivant :

Logiciel	3 à 10 ans
Fichier clients ATM	6 ans

Les immobilisations ayant une durée d'utilité indéterminée ne sont pas amorties mais font l'objet de tests de dépréciation lorsqu'un indice de perte de valeur apparaît et au moins une fois par an.
Les activités de développement impliquent l'existence d'un plan ou d'un modèle en vue de la production de produits et procédés nouveaux ou substantiellement améliorés. Les dépenses de développement sont comptabilisées en tant qu'immobilisation si et seulement si les coûts peuvent être mesurés de façon fiable et le Groupe peut démontrer la faisabilité technique et commerciale du produit ou du procédé, la façon dont l'incorporel générera des avantages économiques futurs probables et son intention ainsi que la disponibilité de ressources suffisantes pour achever le développement et utiliser ou vendre l'actif. Compte tenu des projets en cours dans le groupe, les dépenses de développement sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont inscrites pour leur coût d'acquisition diminué du cumul des amortissements et des éventuelles comptabilisations de perte de valeur.
Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes.

Constructions et installations photovoltaïques	20 ans
Aménagements des constructions	10 à 30 ans
Matériel et outillage	3 à 20 ans
Installations générales	10 à 20 ans
Matériel de transport	3 à 10 ans
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans
Mobilier	5 à 15 ans

Perte de valeur des actifs immobilisés autres que financiers

Selon la norme IAS 36 « dépréciation d'actif », la valeur d'utilité des immobilisations corporelles et incorporelles est testée dès l'apparition d'indices de pertes de valeur au minimum une fois par an. Ce test est effectué au minimum une fois par an pour les actifs à durée de vie indéfinie (catégorie limitée pour le Groupe aux goodwill), ainsi que pour les immobilisations en cours.

Pour ce test, les immobilisations sont regroupées en Unités Génératrices de Trésorerie (UGT). Les UGT sont des ensembles homogènes d'actifs dont l'utilisation continue génère des entrées de trésorerie qui sont largement indépendantes des entrées de trésorerie générées par d'autres Groupes d'actifs.

Les UGT définies par le groupe sont depuis le 1er janvier 2018 les deux grands pôles d'activités, alors que jusqu'en 2017 les UGT étaient les différentes filiales du groupe.

La valeur d'utilité de ces unités est déterminée par référence à des flux futurs de trésorerie après impôt et actualisés. Le taux d'actualisation est déterminé à chaque clôture sur la base du coût du capital spécifique au Groupe HIOLLE Industries S.A.

Les cash-flows sont issus des cash-flows attendus dans le cadre du budget prévisionnel élaboré par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale, et des perspectives d'activité des entités à l'horizon de cinq ans en tenant d'un portefeuille clients stable. Au-delà de cet horizon, des cash-flows sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini.

Au 31/12/2020, les hypothèses sont les suivantes :

- Une croissance à l'infini de 2% ;
- Le taux de rendement des obligations d'état françaises à 10 ans, moyenne 1 an au 31/12/2020 de 1.6 % ;
- La prime de risque du marché des actions de 6.50 % ;
- Un béta sectoriel au groupe de 0.75 ;
- Un taux d'actualisation de 9 %.

Lorsque cette valeur est inférieure à la valeur nette comptable de l'UGT, une perte de valeur est enregistrée en résultat en « Autres produits et charges d'exploitation » pour la différence ; elle est imputée en priorité sur les goodwill affectés à l'U.G.T. puis à la réduction de la valeur comptable des autres actifs de l'entité au prorata de la valeur nette comptable de chaque actif de l'unité.

Investissements et placements financiers

Les investissements financiers sont composés de cautions versées, de titres de participation non consolidés, de créances rattachées à des participations non consolidées, et de titres immobilisés.
Le groupe a enregistré dans ce poste les titres détenus dans des sociétés dans lesquelles il n'exerce pas de contrôle ou qui sont détenus dans le but de les revendre rapidement. Les placements financiers sont composés d'actifs financiers courts termes, ne présentant pas les caractéristiques de trésorerie ou quasi trésorerie. Ces éléments sont valorisés conformément aux dispositions des IAS 32 et IFRS 9 en fonction de la catégorie d'actifs financiers à laquelle ils appartiennent. Compte tenu de l'intention de gestion à court terme de ces éléments, la société a opté pour la présentation de ces éléments en juste valeur par le biais du compte de résultat.

Stocks

Les stocks sont valorisés au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.
Les matières premières et les marchandises sont valorisées au coût selon la méthode du Prix Moyen Pondéré.
Lorsque la valeur nette de réalisation, est inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est constatée à hauteur de la différence.

Créances clients et produits constatés d'avance

Les créances et dettes sont enregistrées initialement à la juste valeur. Les dépréciations doivent être comptabilisées lorsque la valeur actualisée des cash-flows futurs attendus devient inférieure à la valeur comptable, après étude individuelle des dossiers de créances douteuses ou litigieuses.
Par ailleurs en accord avec la norme IFRS 9, les créances commerciales et autres actifs financiers courants évalués au coût amorti doivent être dépréciés à hauteur des pertes de crédit attendues en cas de défaut de paiement sur la durée de vie totale de la créance.

Les en cours sur les contrats, dont l'obligation de performance est transférée de manière continue sont retraités pour être valorisés selon la méthode de l'avancement et reclassés en factures à émettre. Une provision est comptabilisée dans le cas d'une marge déficitaire.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La ligne « Trésorerie et équivalents » inclut les liquidités ainsi que les placements monétaires immédiatement disponibles. Les équivalents de trésorerie sont constitués de placements détenus dans le but de faire face aux engagements de trésorerie court terme. Les valeurs mobilières comprennent les placements de trésorerie, les parts d'OPCVM de trésorerie et de titres de créances négociables, qui sont mobilisables ou cessibles à tout moment. Pour que les valeurs mobilières soient considérées comme un équivalent de trésorerie, elles doivent être facilement convertibles et soumises à un risque négligeable de changement de valeur.

Comptabilisation du chiffre d'affaires selon la norme IFRS 15

Opérations partiellement exécutées à la clôture / Obligations de performance transférées de manière continue
Les produits provenant des prestations de services ou des livraisons de biens peuvent être comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture, si l'obligation de performance est satisfaite de manière continue. Le degré d'avancement est reconnu en fonction des couts encourus et ce degré d'avancement est appliqué au chiffre d'affaires à reconnaitre.

Lorsque le résultat d'un contrat de ventes de prestations ne peut pas être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus c'est-à-dire en plafonnant au montant pour lequel il est « hautement probable » qu'ils ne feront pas ultérieurement l'objet d'ajustement significatif à la baisse. Une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.

Opérations achevées à la clôture / Obligations de performance transférées en une fois
Certains produits provenant de la vente de biens ou de service sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque le contrôle des biens a été transféré à l'acheteur à un instant précis, c'est-à-dire lorsqu'ils sont reçus et utilisés par l'acheteur en une fois.

Le transfert des contrôles a lieu à un moment précis où l'acheteur a, en fonction du contrat, le titre de propriété de l'actif, accepté l'actif, a transféré la possession matérielle de l'actif…

Ainsi pour certaines livraisons à l'international, le transfert a lieu lors du chargement des biens par le transporteur.

Autres informations

Les contrats comportant des coûts annexes refacturés aux clients et nécessaires au contrat, ne pourront donner lieu à la comptabilisation de chiffre d'affaires qu'en fonction de l'avancement du contrat. Les produits et les charges seront étalés en fonction de la production réelle prévisionnelle.

Les produits pour lesquels le groupe a déjà reçu le règlement ou est en droit d'obtenir le règlement mais dont le transfert de contrôle n'a pas encore eu lieu sont reclassées en comptes de régularisation.

Ventes de biens

Les produits provenant de la vente de biens sont évalués à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir, nette des retours et ristournes, remises commerciales et rabais pour quantités. Ils sont comptabilisés dans le compte de résultat lorsque les risques et avantages significatifs inhérents à la propriété des biens ont été transférés à l'acheteur, que la recouvrabilité de la contrepartie est probable, que les coûts encourus ou à encourir associés et le retour possible des marchandises peuvent être évalués de façon fiable et que le Groupe n'est plus impliqué dans la gestion des biens.
Le transfert des risques et avantages est apprécié en fonction des termes des contrats de vente.
Pour certaines livraisons à l'international, le transfert a lieu lors du chargement des biens par le transporteur.

Estimations

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes consolidés, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la détermination des produits et résultats sur les contrats de vente de prestations partiellement exécutés à la clôture, de la valorisation des actifs incorporels et de la détermination du montant des provisions. Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes.
Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.
Aucun changement d'estimation n'a eu d'impact significatif sur la période présentée.

Risques

Les activités du groupe sont exposées à certains facteurs de risques. Sont analysés par secteurs d'activités, les risques suivants : les Risques financiers (liquidités, taux, change…), les risques juridiques (litiges, évolution réglementaire…), les risques opérationnels (liés aux marchés, aux fournisseurs…). Ces risques sont exposés dans le présent Rapport Financier Annuel en note 9. Ils ne présentent pas d'évolution significative sur l'année 2020.

Provisions

Les provisions sont évaluées par la Direction pour faire face aux obligations actuelles de la société (juridiques ou implicites). L'évaluation des litiges est effectuée sur la base des demandes reçues des tiers révisées le cas échéant en fonction des actions en défense de la société. Lorsque la date de réalisation de cette obligation est au-delà d'un an, le montant de la provision fait l'objet d'un calcul actualisé, dont les effets sont enregistrés en résultat opérationnel.

Indemnités de départ à la retraite

A l'occasion de leur départ en retraite, les salariés du groupe ont droit à une indemnité de fin de carrière prévue par la Convention Collective de la Métallurgie ou la Convention Collective Syntec.
Cet engagement, à prestations définies, est calculé selon les dispositions de la Convention Collective en fonction de l'ancienneté, de l'âge du salarié et de la probabilité de présence dans l'entreprise au jour du départ en retraite.
La méthode employée est celle des unités de crédit projetées.
Les hypothèses actuarielles retenues sont :

	31/12/2020	31/12/2019
Taux d'actualisation	0.59 %	1.3 %
Taux de progression des salaires	1.00 %	1.00 %
Taux d'inflation	0 %	0%

Les calculs sont réalisés sur l'hypothèse d'un turn-over moyen pour la majorité des sociétés, un turn-over fort a été retenu pour HIOLLE Technologies et AMODIAG Environnement, un turn-over faible a été retenu pour ATM.

Les écarts actuariels sont comptabilisés en autres instruments de capitaux propres de l'exercice durant lequel ils apparaissent.
En 2020, à la vue de l'impact significatif de l'évolution du taux d'actualisation sur les capitaux propres, ce paramètre a été mis à jour à 0.59%.

Médailles du travail

Les engagements, à prestations définies, envers le personnel issu de la remise de Médailles du travail ont été valorisés et font l'objet d'une provision, actualisée au même taux que l'engagement retraite.

Dettes financières

Les dettes financières comprennent les emprunts évalués et comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

Juste valeur des produits dérivés actifs et passifs

Le groupe peut utiliser des swaps de taux pour gérer son exposition aux risques de taux. L'objectif de ces swaps est de convertir des instruments financiers soit de taux fixe à taux variable, soit de taux variable à taux fixe. Les instruments dérivés sont comptabilisés au bilan en juste valeur. La comptabilisation des valorisations de juste valeur dépend de l'intention d'utilisation de l'instrument dérivé et du classement qui en résulte.
Le Groupe n'a pas opté pour le volet 3 de la norme IFRS 9 pour l'application de la comptabilité de couverture. Il continue donc d'appliquer les règles d'IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.
Le groupe désigne ses instruments dérivés conformément aux critères établis par la norme IAS 39 – Instruments financiers : Comptabilisation et évaluation.
Dans le cas d'une couverture de juste valeur, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées dans le résultat de la période, venant ainsi compenser les pertes ou gains latents reconnus sur l'instrument couvert à hauteur de la part efficace.
Dans le cas d'une couverture de flux de trésorerie, les variations de valeur du dérivé sont enregistrées en capitaux propres pour la part efficace et en résultat de la période pour la part inefficace. Le montant enregistré en capitaux propres est reclassé en résultat lorsque l'élément couvert affecte ce dernier.

Impôts différés

Les différences temporelles entre les valeurs en consolidation des éléments d'actif et de passif et celles résultant de l'application de la réglementation fiscale donnent lieu à la constatation d'impôts différés. Les impôts différés sont calculés selon la méthode du report variable au taux de 28 % pour 2020. Les effets des modifications des taux d'imposition d'un exercice sur l'autre sont inscrits dans le résultat de l'exercice au cours duquel la modification est constatée.
Les économies d'impôts résultant de déficits fiscaux reportables sont enregistrées en impôts différés actifs. Seuls les montants dont l'utilisation est probable sont inscrits à l'actif du bilan.
Les actifs et passifs d'impôts différés ne sont pas actualisés.

Contrats de location financements et contrats de location simples

La norme IFRS 16 remplace la norme IAS 17.

La norme IFRS 16 impose la comptabilisation au bilan du preneur de tous les contrats de location, ces derniers étant à l'origine :

- d'un droit d'utilisation sur l'actif loué, comptabilisé à l'actif dans les immobilisations ;
- d'une dette au titre des loyers et des autres paiements à effectuer pendant la durée de la location.

Il en résulte que pour les preneurs, la distinction entre les locations simples et les locations financement disparaît. Peu importent les caractéristiques du contrat pour le preneur, il sera reflété à son bilan en toute hypothèse.

La norme comporte deux exceptions : l'une porte sur les contrats ayant une durée inférieure ou égale à un an, l'autre sur les locations d'actifs de faible valeur (le chiffre cité est de 5 000 USD).
Pour le groupe, l'application de la norme IFRS 16 s'est imposée sur tous les contrats de locations et de crédit-bail (hors exceptions énoncées au paragraphe précédent) qui étaient jusqu'alors enregistrés en contrat de location simple ou en contrat de location de crédit-bail.

Les biens en locations tels que définis par la norme IFRS 16 « contrats de location », sont présentées à l'actif pour la valeur actualisée des paiements futurs ou la valeur de marché si elle est inférieure. La dette correspondante est inscrite en passifs financiers.
Les durées retenues et le mode d'amortissement pratiqués sur ces biens correspondent aux normes du groupe.

Subventions d'investissements

Les subventions d'investissement ont été comptabilisées comme une réduction du coût d'acquisition des immobilisations concernées.

Coûts d'emprunts

Conformément à la norme IAS 23 révisée « coûts d'emprunts », les coûts d'emprunts sont incorporés dans le coût de l'actif lorsqu'ils sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif qualifié. Les autres coûts d'emprunts sont enregistrés en charges financières au cours de la période à laquelle ils se rattachent.

Activités abandonnées

Une activité abandonnée est une composante de l'activité du Groupe qui représente une ligne d'activité principale et distincte, qui a été cédée ou qui est détenue en vue de la vente, ou est une filiale acquise exclusivement en vue de la revente. La classification comme activité abandonnée a lieu au moment de la cession ou à une date antérieure lorsque l'activité satisfait aux critères pour être classée comme détenue en vue de la vente. Lorsqu'une activité est classée en activité abandonnée, le compte de résultat comparatif est retraité comme si l'activité avait satisfait aux critères d'une activité abandonnée à compter de l'ouverture de la période comparative.

Actifs non courants destinés à la vente

Les actifs non courants (ou groupe d'actifs et passifs destiné à être cédé) dont la valeur comptable sera recouvrée principalement par le biais d'une vente plutôt que par l'utilisation continue sont classés comme actifs détenus en vue de la vente. Immédiatement avant leur classification comme détenus en vue de la vente, les actifs (ou les composants du groupe destiné à être cédé) sont évalués selon les principes comptables du Groupe.

Ensuite, les actifs (ou groupe d'actif destiné à être cédé) sont comptabilisés au montant le plus faible entre la valeur comptable et la juste valeur diminuée des coûts de la vente. Toute perte de valeur au titre d'un groupe destiné à être cédé est affectée d'abord au goodwill, puis aux autres actifs au prorata de leur valeur comptable, à l'exception toutefois des stocks, des actifs financiers, des actifs d'impôts différés, des actifs générés par des avantages du personnel, qui continuent d'être évalués selon les principes comptables du Groupe qui leur sont applicables.

Les pertes de valeur résultant du classement d'un actif (ou groupe d'actifs et passifs destinés à être cédés) comme détenu en vue de la vente ainsi que les profits et pertes au titre des évaluations ultérieures sont comptabilisés en résultat. Le profit comptabilisé ne peut pas excéder le cumul des pertes de valeur comptabilisées.

Note 4 – Informations relatives au bilan consolidé

4 – 1 Goodwills

Libellé	Valeurs brutes au 31/12/2020	Corrections et var. de périmètre	Pertes de valeur	Valeurs nettes au 31/12/2020
UGT SERVICES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENT	3 600 880			3 600 880
UGT FERROVIAIRE ET AERONAUTIQUE	4 412 948			4 412 948
Total	**8 013 828**	**0**	**0**	**8 013 828**

Libellé	Valeurs brutes au 31/12/2019	Corrections et var. de périmètre	Pertes de valeur	Valeurs nettes au 31/12/2019
UGT SERVICES INDUSTRIELS ET ENVIRONNEMENT	4 747 542	21 991	(1 168 653)	3 600 880
UGT FERROVIAIRE ET AERONAUTIQUE	4 910 225	(240 002)	(257 275)	4 412 948
Total	**9 657 767**	**(218 011)**	**(1 425 928)**	**8 013 828**

Des tests d'impairments ont été réalisés au 31/12/2020 sur ces deux UGT. Ces tests ont été mis en œuvre sur la base des principales hypothèses prises au 31/12/2020 :

- Taux d'actualisation après impôt : 9% ;
- Taux de croissance à l'infini : 2% ;
- Perspectives de chiffre d'affaires et de cash-flows, déterminés sur la base des business plans sur 5 ans, élaborés par les entités opérationnelles et validés par la Direction Générale ; les business plans sont basés sur les portefeuilles clients existants et sans dégradation ou perte de clientèle.

Ces tests n'ont conduit à comptabiliser aucune perte de valeur.

Pour l'UGT « Services industriels et environnements », il a été pratiqué des tests de sensibilité portant sur les paramètres de calcul suivants : hausse de 1 point du taux d'actualisation, baisse de 1 point du taux de croissance à l'infini, baisse des hypothèses de marge annuelle de 1 point sur l'ensemble des périodes considérées. Voici les impacts potentiels sur le goodwill :

- Taux d'actualisation 10 % au lieu de 9 % : pas de perte de valeur ;
- Taux de croissance à l'infini : 1 % au lieu de 2 % : pas de perte de valeur ;
- Baisse de la marge annuelle de 1 % : perte de valeur de 780 000 €.

4 – 2 Immobilisations incorporelles

Valeurs brutes	2020	2019	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Ecart de conversion	Variations de périmètre	Autres variations
Frais d'établissement	116 883	116 913			(30)		
Concessions, brevets et droits similaires, brevets, licences	1 024 945	940 788	84 419		(262)		
Droit au bail							
Fonds commercial	15 245	15 245					
Autres immobilisations incorporelles	260 294	260 294					
Immobilisations incorporelles en cours	27 000	0	27 000				
Avances et acomptes s/immo. incorp.							
Immobilisations incorporelles	**1 444 367**	**1 333 240**	**111 419**	**0**	**(292)**	**0**	**0**

Amortissements et dépréciations	2020	2019	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Reprise	Variations de périmetre	Autres variations
Amortissements des frais d'établissement	(104 087)	(81 248)	(22 869)				30
Amortissements concessions, brevets & droits similaires	(891 281)	(843 448)	(62 904)				15 071
Amortissements droit au bail							
Amortissements fonds commercial							
Amortissements des autres immos incorp.	(260 189)	(233 072)	(27 117)				
Amortissements des Immobilisations incorporelles	**(1 255 557)**	**(1 157 768)**	**(112 890)**	**0**	**0**	**0**	**15 101**

4 – 3 Immobilisations corporelles

Valeurs brutes	2020	2019	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains et agencements	16 894	115 341		(98 447)		
Constructions	465 484	1 016 265	10 813	(583 945)		22 351
Constructions sur sol d'autrui	6 900	854 846		(847 946)		
Installations techniques, matériel & outillage	10 718 185	9 289 039	765 911	(64 508)		727 743
Autres immobilisations corporelles	7 951 795	6 876 790	1 099 693	(291 759)		267 071
Immobilisations corporelles en cours	78 149	55 949	24 641			(2 441)
Droits d'utilisation de biens immobiliers	7 164 463	4 247 559	3 190 448	(21 951)		(251 593)
Droits d'utilisation de biens mobiliers	1 701 755	3 147 084	35 768	(301 574)		(1 179 523)
Avances et acomptes s/immo. Corp.	0					
Immobilisations corporelles	**28 103 625**	**25 602 873**	**5 127 274**	**(2 210 130)**	**0**	**(416 392)**

Amortissements et dépréciations	2020	2019	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Amort. sur agencements et aménagements de terrains	(3 475)	(8 570)				5 095
Amortissements des constructions	(349 773)	(547 507)	(33 267)	253 352		(22 351)
Amortissements des constructions sur sol d'autrui	0	(685 259)	(8 071)	693 330		
Amortissements install tech. Matériel & outil.	(8 385 985)	(7 007 688)	(830 991)	33 759		(581 065)
Amortissements des autres immobilisations corp.	(5 686 160)	(4 922 685)	(707 875)	217 241		(272 841)
Amortissements des droits d'utilisation de biens immobiliers	(2 705 742)	(1 625 373)	(1 382 519)	21 951		280 199
Amortissements des droits d'utilisation de biens mobiliers	(1 386 887)	(2 384 945)	(310 896)	301 574		1 007 380
Amortissements des Immobilisations corporelles	**(18 518 022)**	**(17 182 027)**	**(3 273 619)**	**1 521 207**	**0**	**416 417**

Depuis le 1er janvier 2019, HIOLLE Industries est tenu d'appliquer la norme IFRS 16 sur les contrats de location.

La valeur brute des droits d'utilisation de biens immobiliers mis à l'actif est équivalente à la valeur de la dette financière issue de ces contrats. La valeur initiale de la dette financière est évaluée sur la base de la valeur actualisée des paiements des loyers restants dus aux bailleurs.
Le taux d'actualisation retenu est de 1.5%. Ce taux correspond au taux marginal d'endettement du Groupe.
Pour chaque contrat immobilier, la durée de location restant à courir retenue est la durée jusqu'à la première échéance du bail commercial (au bout de 3, 6 ou 9 ans) majorée d'une option de prolongation au cas où cette prolongation est raisonnablement certaine.

Subventions d'investissement comptabilisées en déduction du coût des immobilisations :

2020	Installation techniques et outillage industriels	Autres immobilisations	Total
Montant brut des subventions	0	0	0
Amortissements	0	0	0
Net	**0**	**0**	**0**

2019	Installation techniques et outillage industriels	Autres immobilisations	Total
Montant brut des subventions	395 255	165 746	561 001
Amortissements	(395 255)	(127 343)	(522 598)
Net	**0**	**38 403**	**38 403**

Production immobilisée :

Libellé	2020	2019
Installations techniques et outillage industriels		
Autres immobilisations		191 774
Total	**0**	**191 774**

Engagement de location financement :

Libellé	2020			2019		
	Valeurs brutes	Amortissement	Clôture	Valeurs brutes	Amortissement	Clôture
Terrains				23 061		23 061
Agencements et aménagements de terrains						
Constructions				377 913	(284 163)	93 805
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériel & outillage	955 960	(860 245)	95 715	1 660 990	(1 141 696)	519 214
Autres immobilisations corporelles	745 795	(526 643)	219 152	1 486 094	(1 243 249)	242 845
Droits d'utilisation de biens immobiliers	7 164 463	(2 705 742)	4 458 721	3 846 585	(1 341 210)	2 505 375
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes s/immo. corp.						
Immobilisations corporelles	**8 866 218**	**(4 092 630)**	**4 773 588**	**7 394 643**	**(4 010 318)**	**3 384 380**

Valeurs brutes	2020	2019	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains		23 061				(23 061)
Constructions		377 913				(377 913)
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériel & outillage	955 960	1 660 990	35 768	(134 038)		(606 760)
Autres immobilisations corporelles	745 795	1 486 094		(167 535)		(572 764)
Droits d'utilisation de biens immobiliers	7 164 463	3 846 585	3 190 448	(21 951)		149 381
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes s/immo. Corp.						
Immobilisations corporelles	**8 866 218**	**7 394 643**	**3 226 216**	**(323 524)**	**0**	**(1 431 117)**

Amortissements	2020	2019	Augmentation (Inv,Emp)	Diminution (Cess, Remb.)	Variations de périmètre	Autres variations
Terrains						
Constructions		(284 163)				284 163
Constructions sur sol d'autrui						
Installations techniques, matériel & outillage	(860 245)	(1 141 696)	(52 806)	134 038		200 219
Autres immobilisations corporelles	(526 643)	(1 243 249)	(258 091)	167 535		807 162
Droits d'utilisation de biens immobiliers	(2 705 742)	(1 341 210)	(1 382 519)	21 951		(3 964)
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes s/immo. Corp.						
Immobilisations corporelles	**(4 092 630)**	**(4 010 318)**	**(1 693 416)**	**323 524**	**0**	**1 287 580**

4 – 4 Actifs financiers non courants

Libellé	2020	2019
Titres mis en équivalence	0	0
Titres de participations non consolidés	0	12 849
Créances rattachées à des participations - part > 1 an	0	0
Participations et créances rattachées	0	0
Prêt	166 169	184 685
Dépôts et cautionnement versés	343 822	340 979
Autres	3 194	9 815
Autres Immobilisations financières	**513 185**	**548 328**

Le Groupe ne détient plus de titre mis en équivalence.

4 – 5 Impôts différés

Libellé	2020	2019
Impôts différés - actif	**69 578**	242 039
Impôts différés - passif	**66 392**	332 529

4 – 6 Autres actifs non courants

Libellé	2020	2019
Autres actifs non courants	31 772	
Autres actifs non courants	**31 772**	**0**

4 – 7 Stocks et en-cours

Libellé	2020	2019
Stocks M, fournitures et aut. Approvisionnements	12 464 463	8 693 900
Provisions s/ stocks - MP, fourn. et approv.	(1 151 060)	(1 019 964)
En-cours de biens	194 095	
Provisions s/ stocks - en cours de biens		
En-cours de services		
Provisions s/ stocks - en cours de services		
Produits intermédiaires finis		
Provisions s/ stocks - produits intermédiaires finis		
Stocks de marchandises	240 965	216 889
Provisions s/ stocks - marchandises	(174 104)	(153 049)
Total Stocks - Net	**11 574 359**	**7 737 776**

en euros	2019	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	2020
Dépréciations des stocks	(1 173 013)	(193 034)	40 883		**(1 325 164)**

en euros	2018	Dotation	Reprise	Variation de périmètre	2019
Dépréciations des stocks	(1 133 503)	(153 140)	113 630		(1 173 013)

4 – 8 Créances d'exploitation < 1 an

Libellé	2020	2019
Clients et comptes rattachés - part < 1 an	34 204 952	35 694 808
Prov. clients et comptes rattachés - part < 1an	(1 271 299)	(1 393 503)
Total Créances Clients Nette	**32 933 653**	**34 301 306**
Créances sur personnel & org. Sociaux - part < 1 an	94 073	85 037
Créances fiscales hors IS- part < 1an	1 819 423	1 971 328
Total Créances d'exploitation hors acompte	**34 847 149**	**36 357 671**
Etat - Impôts sur les bénéfices - Courant	353 205	333 001
Avances et acomptes	196 379	42 375
Total Créances d'exploitation - Nette	**35 396 733**	**36 733 047**

Echéancier des créances nettes clients	ECHUS				NON ECHUS	TOTAL
	- 30 jours	+ 30 jours	+ 60 jours	+ 90 jours		
31/12/2020	2 037 191	1 075 682	486 185	4 632 978	25 972 917	**34 204 952**
31/12/2019	3 863 995	2 605 010	979 304	5 529 107	22 717 392	**35 694 808**

Dépréciation des créances clients	2020	2019	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciation des créances clients	(1 271 299)	(1 393 503)		122 204			
Total	**(1 271 299)**	**(1 393 503)**	**0**	**122 204**	**0**	**0**	**0**

Dépréciation des créances clients	2019	2018	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre	Autres variations
Dépréciation des créances clients	(1 393 503)	(1 278 788)	(122 809)	8 094			
Total	**(1 393 503)**	**(1 278 788)**	**(122 809)**	**8 094**	**0**	**0**	**0**

4 – 9 Autres débiteurs

Libellé	2020	2019
Créances de Carry Back		
Créance sur intégration fiscales		
Créances courantes rattachées à des participations	3 907 121	1 762 864
Personnel et organismes sociaux		
Etat		
Autres créances	1 021 135	1 522 665
Charges constatées d'avance	343 598	470 424
Total Autres créances - Net	**5 271 854**	**3 755 953**

4 – 10 Trésorerie et équivalents

Libellé	2020	2019
VMP - Equivalents de trésorerie	1 423 182	2 221 752
Provisions sur VMP - Equivalent de trésorerie		
Actions propres		
Provisions sur actions propres		
Disponibilités	13 870 582	5 309 382
Intérêts courus non échus s/ dispo.	62	16 570
Trésorerie active	**15 293 826**	**7 547 704**
Concours bancaires (trésorerie passive)	(88 411)	(372 411)
Concours bancaires (dettes)		
Intérêts courus non échus - passif		
Trésorerie passive	**(88 411)**	**(372 411)**

Les équivalents de trésorerie, représentant 1 423 182 €, sont constitués exclusivement par des placements en SICAV et FCP qualifiés de monétaires euros, valorisées à la valeur de marché au 31/12/2020.

4 – 11 Capital social

Composition du capital

Au 31/12/2020 le capital social était composé de 9 421 056 d'actions ordinaires de valeur nominale unitaire de 1.06 euros, soit 10 000 000 Euros.
Il n'existe aucun instrument de dilution.

Options d'achat d'actions réservées aux salariés

Au 31/12/2020, il n'existe pas d'options d'achats d'actions réservées aux salariés et, l'ensemble des salariés du groupe HIOLLE Industries détient environ 0.13 % du capital.

Titres d'autocontrôle

Dans le cadre des programmes de rachat autorisés par l'assemblée générale des associés, 240 258 titres étaient détenus au 31 décembre 2020 pour un montant total de 2 598 591 euros.
Dans le cadre du contrat de liquidité, 7 673 titres étaient détenus au 31 décembre 2020 pour un montant total de 24 667,60 euros.

Ainsi, la société détient au total 247 931 actions propres pour une valeur comptable brute de 2 623 259 euros. Elles sont provisionnées à hauteur de 1 718 762 euros pour ajuster leur valeur au cours de 3,65 euros, cours moyen du mois de Décembre 2020.
Conformément à l'article L 225-210 alinéa 3 du Code de Commerce, des réserves indisponibles seront constituées à hauteur de 2 623 259 euros, couvrant ainsi le montant détenu en actions propres.

Autorisations d'émission

Néant.

Restrictions

La réserve légale est entièrement dotée conformément à la législation française.

4 – 12 Dettes financières

Dettes financières	31/12/2020	31/12/2019
Emprunts auprès des établissements de crédits	20 818 189	3 558 173
Droits d'utilisation de biens mobiliers	321 894	689 104
Droits d'utilisation de biens immobiliers	4 475 122	2 523 764
Autres	100 548	3 825 103
Total	**25 715 753**	**10 596 144**

Répartition par échéance des dettes financières

Répartition par échéance	31/12/2020	Courant	Non Courant
Emprunts	20 818 189	3 983 426	16 834 763
Droits d'utilisation de biens mobiliers	321 894	245 089	76 805
Droits d'utilisation de biens immobiliers	4 475 122	962 763	3 512 359
Autres	100 548	88 410	12 138
Total	**25 715 753**	**5 279 688**	**20 436 065**

Répartition par échéance	31/12/2019	Courant	Non Courant
Emprunts	3 558 173	1 407 889	2 150 285
Droits d'utilisation de biens mobiliers	689 104	402 473	286 631
Droits d'utilisation de biens immobiliers	2 523 764	1 162 728	1 361 036
Autres	3 825 103	1 333 507	2 491 596
Total	**10 596 144**	**4 306 597**	**6 289 547**

La variation de la Ligne « Autres » correspond au financement court terme du BFR (Billets de trésorerie et lignes de crédit à court terme).

Certains contrats sont soumis au respect de ratios financiers. Au 31/12/2020, l'ensemble des ratios sont respectés.

4 – 13 Provisions pour risques et charges

Voici leur ventilation suivant l'échéance :

Provisions pour risques et charges	2020	2019	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre
Provisions pour engagement envers le personnel	2 441 177	2 115 470	562 722	(89 939)	(147 076)	
Provisions pour litige commerciaux	0					
Autres provisions	585 299	594 766	98 969		(108 436)	
Total	**3 026 476**	**2 710 236**	**661 691**	**(89 939)**	**(255 512)**	**0**

Provisions pour risques et charges	2019	2018	Dotation	Reprise prov consommée	Reprise prov non consommée	Variations de périmètre
Provisions pour engagement envers le personnel	2 115 470	2 028 005	355 885	(75 699)	(192 721)	
Provisions pour litige commerciaux	0					
Autres provisions	594 766	866 505	125 068	(305 394)	(91 413)	
Total	**2 710 236**	**2 894 510**	**480 953**	**(381 093)**	**(284 134)**	**0**

Répartition par échéance	31/12/2020	Courant	Non Courant
Provisions pour engagement envers le personnel	2 441 177		2 441 177
Provisions pour litige commerciaux			
Autres provisions	585 299	488 725	96 574
Total	**3 026 476**	**488 725**	**2 537 751**

4 – 14 Actifs et passifs financiers

Au 31 décembre 2020, les actifs et passifs financiers sont classés ainsi, selon les catégories identifiées par la norme IFRS 9.

31/12/2020	Juste valeur par résultat	Coût Amorti	Juste valeur par OCI
Autres participations			(6 634)
Créances clients		32 933 654	
Autres créances		7 074 566	
Instruments financiers			
Charges constatées d'avance		313 890	
Valeurs Mobilières de Placements		1 423 182	
Total des actifs financiers		**41 745 292**	
Dettes financières à long terme		16 846 901	
Dettes de location long terme		3 589 164	
Dettes financières à court terme		4 071 836	
Dettes de location court terme		1 207 852	
Fournisseurs		10 629 273	
Avances et acomptes sur commande en cours		1 376 185	
Dettes sociales		5 414 596	
Dettes fiscales		4 681 186	
Dettes sur immobilisations		1 142	
Autres dettes		(624 789)	
Produits constatés d'avance - part < 1 an		2 207 162	
Total des passifs financiers		**49 400 508**	

La comparaison entre la VNC et la juste valeur des actifs financiers ne fait pas apparaitre d'écart significatif.

Titres de participations non consolidés

Voir paragraphe Périmètre de consolidation

Titres détenus en direct par HIOLLE INDUSTRIES
Autres participations ..... 9 800 €
Autres titres immobilisés ..... 0 €

Les titres de Mécatel ont été reclassés en 2010 dans les autres participations. D'une valeur brute de 2 800 000 €, ils ont été provisionnés à hauteur de 100 %.

31/12/2019	Juste valeur par résultat	Coût Amorti	Juste valeur par OCI
Autres participations			12 849
Créances clients		34 301 306	
Autres créances		5 687 485	
Instruments financiers			
Charges constatées d'avance		500 136	
Valeurs Mobilières de Placements		2 221 752	
Total des actifs financiers		**42 710 679**	
Dettes financières à long terme		4 928 512	
Dettes de location long terme		1 361 036	
Dettes financières à court terme		3 143 868	
Dettes de location court terme		1 162 728	
Fournisseurs		12 115 984	
Avances et acomptes sur commande en cours		44 836	
Dettes sociales		6 231 422	
Dettes fiscales		4 869 519	
Dettes sur immobilisations		2 514	
Autres dettes		1 192 123	
Produits constatés d'avance - part < 1 an		2 651 021	
Total des passifs financiers		**37 704 563**	

4 – 15 Actifs et passifs éventuels

Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte notamment des assurances dont le Groupe dispose.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différends existants ou probables ayant donné lieu à provision au 31 décembre 2020 n'ont pas individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

Litiges et procédures n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- Une réclamation d'un client à l'encontre d'une filiale opérationnelle concernant le niveau de performance d'une installation de traitement de déchets. Une expertise judiciaire est en cours et le litige a été déclaré à la compagnie d'assurances. A ce stade de la procédure, le groupe ne peut estimer les conséquences financières de ce litige.
  Etant donné les garanties données par les assureurs, HIOLLE Industries considère que ces conséquences n'auraient pas d'impact significatif sur les comptes sans pour autant l'exclure.
- Des contentieux avec des groupements d'entreprises auquel le groupe a participé restent en cours et sont sans évolution par rapport à l'exercice précédent. Ces dossiers n'ont donné lieu à aucun ajustement significatif sur les comptes.

Note 5 – Informations relatives au compte de résultat consolidé

5 – 1 Achats consommés

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Achats de marchandises	1 445 266	349 088
Achats d'études et prestations de services	173 392	332 365
Autres achats	773 828	1 764 454
Achats intra-groupe		
Achats non stockés de matières et fournitures	2 823 601	2 713 101
Variation stocks de marchandises	(24 076)	6 310
Achat m.p. fournit. & autres. Appro.	21 010 985	19 368 736
Var. stocks m.p., fournit. & autres appro.	(3 795 737)	(1 904 375)
Achats consommés	**22 407 259**	**22 629 679**

5 – 2 Charges externes

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Sous-traitance	5 089 125	5 953 995
Redevances de crédit-bail	7 219	
Locations immobilières et charges locatives	408 109	
Locations mobilières et charges locatives	615 084	829 628
Entretien et réparation	692 325	759 281
Primes d'assurances	461 863	623 321
Autres services extérieurs	(4 430)	47 842
Personnel détaché et intérimaire	6 119 168	8 840 991
Rémun. d'intermédiaires & honoraires	639 461	774 915
Publicité, publications, relations publiques	95 963	179 881
Transport	893 697	1 253 603
Déplacements, missions et réceptions	3 264 693	4 392 827
Frais postaux et frais de télécommunications	360 065	358 504
Frais bancaires	30 533	184 149
Autres charges externes	291 590	199 036
Production immobilisée		
Autres charges d'exploitation	**18 964 465**	**24 397 971**

5 – 3 Charges de personnel

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Rémunérations du personnel	20 235 684	21 205 235
Charges de sécurité soc. et de prévoyance	7 915 542	8 408 529
Autres charges de personnel	104 524	282 096
Charges de personnel	**28 255 750**	**29 895 860**

Rémunérations de toutes natures

Libellé	2020	2019
Jetons de présence	16 000	16 000
Rémunération des mandataires sociaux et des organes de direction (1)	295 460	343 556
Avantage à court terme	**311 460**	**359 556**
Avantages postérieurs à l'emploi, y compris les cotisations à des régimes à cotisations définies		
Autres avantages à long terme		
Indemnités de fin de contrat de travail		
Paiements en actions		
Total	**311 460**	**359 556**

(1) Dont 123 k€ chez HIOLLE INDUSTRIES

Libellé	2020	2019	Dotation	Reprise	Variations de périmètre
Provision pour retraite	2 441 177	2 115 470	562 722	(237 015)	
Coût des services rendus	143 988	126 878	17 110		
Intérêts sur obligation	26 575	34 134		(7 559)	
Rendement attendu des actifs du régime					
Pertes/profits actuariels nets comptabilisés au cours de l'exercice	(327 570)	(163 626)	(163 944)		
Coûts des services passés	(143 988)	(75 699)	(68 289)		
Pertes/profits sur réductions et liquidations					
Total porté dans les charges de personnels	(1 863)	91 647		(93 510)	
Total	**2 138 319**	**2 128 804**	**347 599**	**(338 084)**	**0**

Effectif	31/12/2020	31/12/2019
Holding	14	11
Services et Environnement	182	179
Ferroviaire et Transports propres	610	579
Total (hors intérimaires)	**806**	**769**

5 – 4 Produits et charges opérationnels non récurrents

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Reprise de provision pour risque sur litiges		73 889
+/- value de cession	284 509	
Produits opérationnels non récurrents	**284 509**	**73 889**

5 – 5 Charges d'impôts

Libellé	2020	2019
Impôt sur les bénéfices	(270 961)	(875 039)
Produit ou ch. d'impôt lié à l'intégration fiscale		284 239
Impôts différés	(61 972)	(276 953)
CVAE	(490 484)	(556 496)
Charges d'impôts	**(823 417)**	**(1 424 249)**

Intégration fiscale

Il est rappelé que le groupe HIOLLE INDUSTRIES a opté pour le régime de l'intégration fiscale à compter du 1er janvier 2001 avec toutes les filiales dont il détenait 95 % ou plus.

En application de ce régime, HIOLLE INDUSTRIES - en tant que société mère - paie l'impôt sur les sociétés et les quatre acomptes. Cependant, selon les conventions d'intégration fiscale signées avec chaque société, ce sont les filiales qui supportent la charge d'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Elles versent donc à la société mère leurs contributions.

Les sociétés intégrées fiscalement en 2020 sont les suivantes :
- SA HIOLLE INDUSTRIES
- SAS TEAM
- SAS EUROP'USINAGE
- SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT
- SAS APEGELEC INDUSTRIE
- SAS HIOLLE TECHNOLOGIES
- SAS RHEA
- SAS GRAFF

En 2020, le résultat fiscal lié à l'intégration fiscale est un déficit de 1 803 227 euros. Il en résultat une économie d'impôt sur les sociétés liées à l'intégration fiscale s'élevant à 567 440 euros.

Déficits fiscaux non utilisés de l'intégration fiscale :

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	0 €
Déficits imputés	
Déficits reportables	0 €
Déficits de l'exercice	1 803 227 €
Déficits restant à reporter	1 803 227 €

Les déficits fiscaux n'ont pas été activés.

Preuve d'impôt

Libellé	31/12/2020	31/12/2019
Résultat avant amort/prov sur écarts d'acq, impôts et résultat des MEE	411 681	3 605 467
Taux d'impôt de l'entité consolidante	28%	31%
Impôt théorique	(115 271)	(1 117 695)
Effets des différences de base	54 914	(119 422)
Effets des différences de taux	(170 196)	33 877
Crédits d'impôt et autres dispositions fiscales particulières	538 883	607 075
Effets des déficits non activés	(641 263)	(269 976)
Ecritures manuelles sur Impôt CVAE	(490 484)	(556 496)
CHARGE D'IMPOT THEORIQUE	**(823 416)**	**(1 422 637)**
CHARGE D'IMPOT REELLE	**(823 417)**	**(1 424 250)**

5 – 6 Frais de Recherche et de développement

Libellé	2020	2019
Charges de personnels	300 360	415 062
Autres	129 153	207 532
Total	**429 513**	**622 594**

Les charges de recherche et de développement incluses dans le compte de résultat concernent uniquement TEAM TURBO MACHINES pour un montant net de 429 513 € (hors dépenses de prestations de conseils exposées auprès de tiers). Ces frais ont contribué à un crédit d'impôt total de 128 854 €.

5 – 7 Résultat par action

Libellé	2020	2019
Résultat net attribuable aux actionnaires de la société mère	78 748	2 087 714
En nombre d'actions		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) retenu pour le résultat net par action	9 421 056	9 421 056
Effet de la dilution :		
(-) Obligations convertibles :		
(-) Options d'achats ou de souscription d'actions		
(-) Attribution d'actions gratuites :		
Nombre moyen pondéré d'actions en circulation pendant la période (excluant les actions propres) ajusté pour le résultat net dilué par action	9 421 056	9 421 056
En euros		
Résultat net dilué par action :	0,01	0,22
Résultat net par action :	0,01	0,22

Montant des dividendes par action votés par l'Assemblée Générale de la société mère au titre des exercices :
Au titre de l'exercice 2016, un dividende de 0.14 euro par action a été versé.
Au titre de l'exercice 2017, un dividende de 0.11 euro par action a été versé.
Au titre de l'exercice 2018, un dividende de 0.15 euro par action a été versé.
Au titre de l'exercice 2019, aucun dividende n'a été versé.

Note 6 – Informations relatives au tableau de flux

Libellé	2020	2019	Variation
Disponibilités	13 870 644	5 309 548	161,24%
VMP - Equivalents de trésorerie	1 423 182	2 238 157	-36,41%
Soldes débiteurs et concours bancaires courants	(88 411)	(372 411)	-76,26%
Trésorerie nette	**15 205 415**	**7 175 294**	**111,91%**
Endettement financier Brut	**(20 830 327)**	**(7 699 969)**	**170,52%**
Autres passifs financiers liés aux droits d'utilisation	(4 797 016)	(2 523 764)	90,07%
Endettement financier Net	**(10 421 928)**	**(3 048 439)**	**241,88%**

Les autres passifs financiers concernent uniquement les dettes financières liées aux engagements de locations et aux crédits-baux en application au 1er janvier 2019 de la norme IFRS 16.

Note 7 – Informations relatives aux parties liées

Le principal détenteur du capital de la société tête du Groupe HIOLLE Industries est la SAS HIOLLE DEVELOPPEMENT qui détient 64.96 % du capital du Groupe HIOLLE Industries.

HIOLLE Développement dans le cadre de son activité de Holding, détient notamment les sociétés listées ci-après dont les mandataires sociaux de ces entités sont notamment Jean Michel HIOLLE, Olivier HIOLLE et Véronique HIOLLE.

	Entité	% détention directe	Entité	% détention indirecte
Secteur Energies	Hiolle Energies	99,37%		
Secteur Immobilier	Hiolle Immobilier	99,99%	Sci la Rougeville	99,96%
			Sci la Rhonelle	50%
Secteur Logistique	SAS Hiolle Logistique	100%		

Les transactions avec ces différentes sociétés se ventilent comme suit :

	31/12/2020		31/12/2019	
	Charges	Produits	Charges	Produits
Total Groupe	1 740 842	1 019 265	1 465 511	583 315

Les soldes à la clôture se ventilent ainsi :

31/12/2020	Clients	Fournisseurs
Total Groupe	286 810	363 288

Les produits de 1 019 265 tiennent compte de deux cessions d'immeubles qui ont été réalisées au profit d'une SCI partie liée :

- Vente d'un immeuble de GRAFF pour un prix de cession de 412 000 € ;
- Vente d'un immeuble de RHEA pour un prix de cession de 350 000 €.

Il n'y a pas de créances douteuses ou litigieuses. Le groupe n'a donc pas constitué de provisions liées au montant des soldes.

Toutes les transactions effectuées avec des parties liées sont facturées à des conditions normales et selon des modalités courantes.

Note 8 – Informations sur les engagements hors bilan

Nature des dettes	Garanties	Engagements résiduels au 31/12/2020	Engagements résiduels au 31/12/2019
APEGELEC :			
Créances cédés	Affacturage	720 305	1 528 024
OCAM :			
Créances cédés	Affacturage		360 697
HIOLLE TECHNOLOGIES :			
Contrat OSEO Financement	Créances données en garantie		951 956
Emprunt Crédit Agricole (79 k€)	BPI France et Nantissement des titres Hiolle Technologies	4 493	31 193
Crédit de trésorerie par billet (Crédit du Nord) de 500 k€	Aval		500 000
	Caution marché privé retenue de garantie travaux	2 034	2 034
	Caution marché privé garantie exécution	52 988	52 988
	Caution marché public garantie à première demande	96 523	
	Caution marché privé restitution		373 802
Emprunt Crédit Coopératif (135 k€)	Nantissement fonds de commerce	135 000	21 261
	Caution Société Garantie Coop. Mut. Provence Alpes Co.	2 163	7 094
	Caution BPI Financement	2 884	9 458
Emprunt Société Marseillaise de Crédit (135 k€)	Nantissement du fonds de commerce		21 252
	Contre garantie BPI France à hauteur de 40%		
Crédit de trésorerie (500 k€)	Cession de créances loi Dailly		501 023
BNP	Nantissement de marchandises	100 000	
	Coontregarde Sté Caut Mut	2 700 000	
	Interv. BPIFRANCE Financement	173 500	
	Gage cpte instr. Financiers	347 000	
	Assurance DIT	347 000	
Société Générale	Caution PGE	3 000 000	

Note 9 – Informations sur l'exposition aux risques

Les activités du groupe sont exposées à certains facteurs de risques. Sont analysés par secteurs d'activités les risques suivants : les risques financiers (liquidités, taux, change…), les risques juridiques (évolution réglementaires, litiges…), les risques opérationnels (liés aux marchés, aux fournisseurs, aux clients, à l'environnement…).

9 – 1 Les risques financiers

Risque de taux

Le Groupe HIOLLE Industries n'est que très faiblement exposé au risque de taux d'intérêt. En effet, au 31/12/2020, le capital restant dû des emprunts souscrits à taux variables et les billets de trésorerie court terme s'élève à 2 000 000 €. Une variation de 1% des taux aurait donc un impact de 20 000 €.

Endettement au 31/12/2020
(hors retraitement IFRS 16)

	à moins d'un an		de 1 à 5 ans		à plus de 5 ans		Total	
Répartition par échéance	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**
Dettes financières	738 411	3 287 498	1 200 000	14 385 087	150 000	1 099 676	2 088 411	18 772 260
Dont concours bancaire courant	*88 411*						*88 411*	*0*
Trésorerie	(15 205 415)						(15 205 415)	0
Position nette	**(14 467 004)**	**3 287 498**	**1 200 000**	**14 385 087**	**150 000**	**1 099 676**	**(13 117 004)**	**18 772 260**
Produits dérivés							0	0
Position nette après gestion	**(14 467 004)**	**3 287 498**	**1 200 000**	**14 385 087**	**150 000**	**1 099 676**	**(13 117 004)**	**18 772 260**

Endettement au 31/12/2019
(hors retraitement IFRS 16)

	à moins d'un an		de 1 à 5 ans		à plus de 5 ans		Total	
Répartition par échéance	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**	**Taux variable**	**Taux fixe**
Dettes financières	3 824 367	1 023 346		2 522 695			3 824 367	3 546 041
Dont concours bancaire courant	*372 411*						*372 411*	*0*
Trésorerie	(7 547 704)						(7 547 704)	0
Position nette	**(3 723 337)**	**1 023 346**	**0**	**2 522 695**	**0**	**0**	**(3 723 337)**	**3 546 041**
Produits dérivés							0	0
Position nette après gestion	**(3 723 337)**	**1 023 346**	**0**	**2 522 695**	**0**	**0**	**(3 723 337)**	**3 546 041**

Risques de liquidité liés à l'obtention de financements

La gestion opérationnelle de la liquidité et le financement à court terme sont assurés par la Direction financière qui veille à assurer à tout moment la liquidité du Groupe tout en tenant compte des conditions générales de marché.

Des facilités de trésorerie pour chaque filiale sont accordées par les banques et renouvelées chaque année avec une négociation « Groupe ». Ces facilités permettent de couvrir les besoins maximums estimés par la direction et ne sont utilisées que ponctuellement, notamment pour faire face à certains décalages de trésorerie qui n'excèdent pas quelques jours en date de valeur. HIOLLE Industries a par ailleurs la possibilité de mobiliser son poste clients en cas de besoins de trésorerie immédiats et importants.

Sur 2020, la société APEGELEC a eu recours à l'affacturage. Les sociétés HIOLLE TECHNOLOGIES, TEAM TURBO MACHINES et TEAM, pour faire face à leur besoin en fonds de roulement, ont eu recours à des cessions de créances auprès des organismes OSEO et BPI.

En outre, des Prêts Garantis par l'Etat ont été souscrits dans l'exercice, à hauteur de :

- 7,5 M€ pour HIOLLE TECHNOLOGIES ;
- 2,5 M€ pour APEGELEC ;
- 1,75 M€ pour TEAM ;
- 0,75 M€ pour AMODIAG ENVIRONNEMENT.

Risques de change

Le Groupe estime que le risque de change auquel il est exposé n'est pas significatif étant donné que très peu de contrats commerciaux sont rédigés dans une autre devise que l'euro.

Risques actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie du Groupe est placée en produits monétaires sans risque.

9 – 2 Les risques juridiques

Evolution de la réglementation

En tant que prestataires de services, le groupe n'est soumis à aucune réglementation particulière et/ou spécifique liée à ses activités. Aucune autorisation préalable d'exploitation n'est ainsi exigée.

HIOLLE Industries estime respecter d'une manière générale l'ensemble des dispositions réglementaires afférentes et n'estime donc pas courir de risques importants quant à l'évolution et/ou changement du cadre législatif et réglementaire.

Litiges commerciaux

Il est usuel que dans la conduite des affaires quelques litiges surviennent. HIOLLE Industries peut être impliquée dans des procédures juridictionnelles dans le cours normal de ses activités.

9 – 3 Les risques opérationnels

Risques clients

Par sa structure « multi-entreprises » et par son positionnement « multi-marchés », le groupe HIOLLE INDUSTRIES possède un portefeuille clients très important. Seuls deux clients liés à l'activité ferroviaire représentent un pourcentage significatif du chiffre d'affaires consolidé : ALSTOM 21,02 % et BOMBARDIER 15,48 %. Cependant le chiffre d'affaires réalisé avec ces clients correspond à des travaux multi-pays, multi-sites, et à de nombreuses commandes et des contrats pluri annuels qui limitent les risques de dépendance clients.

HIOLLE INDUSTRIES n'est que faiblement exposé au risque d'impayé dans la mesure où, d'une part, le volume de chiffre d'affaires par client est relativement faible et, d'autre part, les principaux clients sont de grands comptes avec une forte assise financière ou des collectivités locales avec des budgets assurés pour les travaux effectués.

Le groupe a mis en place une politique visant à limiter cette exposition, notamment par l'analyse de la solvabilité des clients préalablement à l'acceptation d'une commande importante. Par ailleurs, certaines filiales telles que RHEA ELECTRONIQUE a des contrats d'assurance-crédit clients auprès de la compagnie ELLISPHERE.

Risques fournisseurs et sous-traitance

Les fournisseurs du groupe sont nombreux et aucun d'entre eux n'a une importance prépondérante. L'ensemble de ces fournisseurs peut être rapidement remplacé et le risque de dépendance est faible.

Risques environnementaux et technologiques

Le groupe est faiblement exposé au risque Environnement, car il exerce principalement une activité de prestataire de service et non de production de matières pouvant présenter des risques liés à la pollution de l'environnement. Toutefois, le groupe a mis en place des procédures visant à recenser les risques courus, notamment lors de la manipulation de matériaux et à veiller au respect de la législation en la matière. Ne disposant d'aucune installation classée figurant sur la liste prévue à l'article L515-8 du code de l'environnement, les sociétés du groupe HIOLLE ne sont pas directement concernées par les risques technologiques.

Risques marchés et concurrence

La concurrence en général s'intensifie et HIOLLE ne peut exclure qu'un acteur déjà présent sur le marché ou qu'un nouvel entrant puisse adopter un positionnement plus performant et gagner des parts de marché au détriment du groupe. Par ailleurs, les marchés évoluent sans cesse. Cependant le groupe travaille sur deux grands secteurs d'activités et réduit ainsi les risques de subir une mauvaise évolution d'un secteur particulier.
HIOLLE Industries mène plusieurs réflexions stratégiques pour renouveler son positionnement en fonction de ces évolutions de marchés et de l'environnement concurrentiel.

Risques fiscaux et sociaux

Les différentes filiales du groupe font l'objet de contrôles fiscaux et sociaux réguliers. Les redressements éventuels sont provisionnés dans les comptes au 31 Décembre 2020 et n'affectent pas de manière significative la situation financière du Groupe.

Evènements postérieurs à la clôture

Néant.

PARTIE IV
COMPTES SOCIAUX ANNUELS AU 31 DECEMBRE 2020

HIOLLE INDUSTRIES

Société Anonyme à Directoire et Conseil de surveillance au capital de 10.000.000 €
Siège social : 9 Av Marc Lefrancq 59121 Prouvy
325 230 811 RCS VALENCIENNES

Documents comptables annuels

A - Comptes sociaux au 31 Décembre 2020

I - Bilan

ACTIF	Brut	Amort. et Prov.	Net au 31/12/2020	Net au 31/12/2019
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Concessions, brevets et droits similaires	56 062	56 062	0	604
Autres immobilisations incorporelles	127 900	127 900	0	24 870
Immobilisations corporelles				
Instal. techniques, mat. et outil. industriels	6 800		6 800	6 800
Autres immobilisations corporelles	567 459	514 893	52 567	97 504
Immobilisations corporelles en cours				
Immobilisations financières				
Autres participations	28 385 877	13 615 837	14 770 040	17 312 177
Créances rattachées à des participations	4 540 164	1 656 286	2 883 878	5 015 663
Autres immobilisations financières	2 661 595	1 718 762	942 833	1 181 151
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	36 345 856	17 689 739	18 656 118	23 638 767
ACTIF CIRCULANT				
Stocks				
Matières premières, approvisionnements				
En cours de production de biens				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances				
Clients et comptes rattachés	1 501 352	325 924	1 175 428	1 483 998
Autres créances	5 097 562		5 097 562	2 876 839
Divers				
Valeurs mobilières de placement	1 421 070		1 421 070	1 919 640
Disponibilités	2 226 959		2 226 959	191 166
Charges constatées d'avance	19 730		19 730	19 564
TOTAL ACTIF CIRCULANT	10 266 673	325 924	9 940 749	6 491 206
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	46 612 529	18 015 663	28 596 867	30 129 974

PASSIF	31/12/2020	31/12/2019
CAPITAUX PROPRES		
Capital social	10 000 000	10 000 000
Primes d'émission, de fusion, d'apport	6 266 724	6 266 724
Réserve légale	1 000 000	1 000 000
Réserves réglementées	2 622 352	2 631 667
Autres réserves		
Report à nouveau	3 813 534	2 879 409
RESULTAT DE L'EXERCICE	- 958 155	924 810
Provisions réglementées		
TOTAL (I)	22 744 455	23 702 611
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques		
Provisions pour charges		1 616 000
TOTAL (II)		1 616 000
DETTES		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1 632 765	2 034 981
Emprunts et dettes financières divers	2 137 884	1 790 054
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	567 963	372 980
Dettes fiscales et sociales	785 107	557 291
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 068	2 514
Autres dettes	727 625	53 542
Produits constatés d'avance		
TOTAL (III)	5 852 411	4 811 363
TOTAL PASSIF (I+II+III)	28 596 867	30 129 974

II - COMPTE DE RESULTAT

	France	Export	31/12/2020	31/12/2019
PRODUITS D'EXPLOITATION				
Ventes de marchandises				
Production vendue				
Biens				
Services	2 189 684	- 2 719	2 186 965	2 691 135
Chiffre d'affaires net	2 189 684	- 2 719	2 186 965	2 691 135
Production stockée				
Production immobilisée				
Subventions d'exploitation				
Reprises sur amort. et prov.Transfert de charges			146 453	160 475
Autres produits			2 146	7 639
Total des produits d'exploitation (I)			2 335 564	2 859 249
CHARGES D'EXPLOITATION				
Achats de marchandises				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approv.			94 817	390
Variation de stock (matières prem. et approv.)				
Autres achats et charges externes			1 613 604	1 681 904
Impôts, taxes et versements assimilés			59 734	156 544
Salaires et traitements			652 006	558 563
Charges sociales			246 097	210 156
Dotations d'exploitation :				
- sur immobilisations : dotations aux amort.			66 830	106 057
- sur actif circulant : dotations aux provisions				
- pour risques et charges : dotations aux prov.				
Autres charges			12 012	12 084
Total des charges d'exploitation (II)			2 745 102	2 725 698
RESULTAT D'EXPLOITATION (I –II)			- 409 537	133 551
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations			75 646	1 927 837
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			1 685	5 631
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges			78 657	816 839
Différence positive de change				5 985
Produits nets sur cessions de VMP				
Total des produits financiers (III)			155 988	2 756 292
CHARGES FINANCIERES				
Dotations financières aux amortissements et provisions			2 848 425	2 121 195
Intérêts et charges assimilées			32 466	33 588
Différences négatives de change				2 126
Charges nettes sur cessions de VMP				
Total des charges financières (IV)			2 880 891	2 156 908
RESULTAT FINANCIER (III – IV)			- 2 724 903	599 384
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS (I - II + III – IV)			- 3 134 440	732 935
PRODUITS EXCEPTIONNELS				
Produits exceptionnels sur opérations de gestion				
Produits exceptionnels sur opérations en capital			29 132	13 080
Reprises sur provisions et transferts de charges			1 616 000	29 000
Total des produits exceptionnels (V)			1 645 132	42 080
CHARGES EXCEPTIONNELLES				
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion				943
Charges exceptionnelles sur opérations en capital			36 287	7 958
Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions				
Total des charges exceptionnelles (VI)			36 287	8 901
RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)			1 608 845	33 179
Impôts sur les bénéfices			- 567 440	-158 696
Total des produits (I + III + V)			4 136 685	5 657 622
Total des charges (II + IV + VI)			5 094 840	4 732 812
BENEFICE OU PERTE (Total des produits – total des charges)			- 958 155	924 810

III - ANNEXE AUX COMPTES SOCIAUX

1. Principes et méthodes comptables - Faits caractéristiques

1.1. Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe fondamental de régularité et de sincérité et du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- Continuité de l'exploitation
- Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre
- Indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels prévues par le Code de commerce et le règlement ANC 2016-07 relatif à la réécriture du plan comptable général.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucune dérogation aux perspectives comptables ne s'est révélée impropre à donner une image fidèle.

Aucun changement notable de méthode de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

Depuis 2005, les immobilisations et les amortissements ont été comptabilisés conformément aux dispositions du règlement CRC n° 2002-10 relatif aux amortissements et aux dépréciations des actifs et du règlement n° 2004-06 relatif à la définition, la comptabilisation et à l'évaluation des actifs.

Dans le cadre du processus d'établissement des comptes annuels, l'évaluation de certains soldes du bilan ou du compte de résultat nécessite l'utilisation d'hypothèses, estimations, ou appréciations. Il s'agit notamment de la détermination des produits et résultats sur les contrats de vente de prestations partiellement exécutés à la clôture et de la détermination du montant des provisions, la valorisation des titres et créances rattachées à des participations Ces hypothèses, estimations ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existant à la date d'établissement des comptes.
Les données définitives peuvent éventuellement différer de manière significative de ces estimations et hypothèses.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

1.1.1. Immobilisations incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.
Elles sont amorties linéairement selon les durées suivantes :

- Logiciels 3 à 10 ans.

1.1.2. Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production.

Les amortissements sont calculés selon le mode linéaire sur la durée d'utilité estimée de l'actif ou de ses différents composants s'ils ont des durées d'utilisation différentes.

Les taux les plus couramment pratiqués sont :

Immobilisations	Amortissements pour dépréciation	Amortissements fiscalement pratiqués
Inst.générales agencts.amenagts	10 à 20 % L	10 à 20 % L
Matériel de transport	20 à 33 % L	20 à 33 % L
Matériel de bureau et informatique	20 à 33 % L	20 à 33 % L
Mobilier	10 à 20 % L	10 à 20 % L

1.1.3. Participations, autres titres immobilisés, valeurs mobilières de placement

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition à la date d'entrée dans le patrimoine de l'entreprise. La société a opté pour le passage en charges des frais directement imputables aux acquisitions de titres et entièrement déductibles fiscalement.

Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La valeur d'inventaire des titres de participation et créances rattachées est déterminée à partir de différents éléments, tels que la situation nette, l'existence de plus-values latentes et en tenant compte d'une valorisation d'entreprise estimée à partir des perspectives de rentabilité (cash-flow, taux de croissance. Les cash-flows sont issus des cash-flows attendus dans le cadre du budget prévisionnel élaboré par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale, et des perspectives d'activité des entités à l'horizon de cinq ans. Au-delà de cet horizon, des cash-flows sont extrapolés par application d'un taux de croissance à l'infini et actualisés. Les provisions estimées nécessaires s'imputent sur les titres de participation et/ou les créances rattachées aux titres (information détaillée en note 2.10).

1.1.4. Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une provision pour dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Ainsi, sur l'exercice 2020 des provisions pour dépréciation des actifs circulants (clients) et pour risques et charges ont été comptabilisées en tenant compte de l'évaluation des risques et des frais engagés dans les litiges commerciaux courus où des procédures sont engagées devant les tribunaux français.

1.1.5. Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le groupe a une obligation juridique ou implicite à l'égard d'un tiers et qu'il est probable ou certain qu'elle provoquera une sortie de ressources au bénéfice de ce tiers.

Suite à la mise à jour des conventions d'intégration fiscales, une reprise sur provision de 1 616 K€ est enregistrée dans les produits exceptionnels.

1.1.6. Chiffre d'affaires

Les produits provenant des prestations de services sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement de la prestation à la date de clôture. Le degré d'avancement est évalué par référence aux coûts engagés. Lorsque le résultat d'un contrat de ventes de prestations ne peut pas être estimé de façon fiable, les produits du contrat ne sont comptabilisés que dans la limite des coûts du contrat qui ont été encourus et qui seront probablement recouvrables. Une perte attendue sur un contrat est immédiatement comptabilisée en résultat.
Lorsque le résultat d'un contrat de prestations de services peut être estimé de façon fiable, les produits et les coûts du contrat sont comptabilisés en résultat en fonction du degré d'avancement du contrat. Les produits du contrat comprennent le montant initial des produits convenu dans le contrat et les modifications dans les travaux du contrat, les réclamations et les primes de performance, dans la mesure où il est probable qu'elles donneront lieu à des produits et qu'elles peuvent être évaluées de façon fiable.

1.1.7. Changement de méthode d'évaluation

Aucun changement notable de méthode d'évaluation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.1.8. Changement de méthode de présentation

Aucun changement notable de présentation n'est intervenu au cours de l'exercice.

1.2. Faits caractéristiques

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2020 s'établit à 2 186 965 euros contre 2 691 135 euros en 2019.

Le résultat d'exploitation 2020 présente une perte de - 409 537 euros contre 133 551 euros en 2019.

Le résultat financier 2020 est négatif à hauteur de - 2 725 K€.
Les produits financiers 2020 s'élevant à 156 K€ correspondent principalement à :

- des intérêts sur avances en comptes courants des filiales pour 76 K€.
- des reprises sur provisions pour dépréciation de titres de participation pour 79 K€ dont :
  68 K€ pour les titres AMODIAG ENVIRONNEMENT,
  11 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES MAROC.

Les charges financières 2020 s'élevant à 2 881 K€ correspondent principalement à des provisions pour dépréciation des titres de participation pour 2 848 K€ dont :

1 957 K€ pour les titres GRAFF,
263 K€ pour les titres TEAM,
398 K€ pour les titres APEGELEC INDUSTRIE,
3 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES SUISSE
228 K€ pour les titres HIOLLE INDUSTRIES auto-détenus.

Le résultat exceptionnel présente un bénéfice de 1 608 845 euros. Une reprise sur provision pour restitution d'économie d'impôts dans le cadre de l'intégration fiscale a été actée à hauteur de 1 616 000 € pour annuler intégralement la provision initialement constituée.

Le résultat net comptable 2020 est déficitaire de – 958 155 euros, tenant compte notamment d'un produit d'impôt sur les sociétés lié à l'intégration fiscale de 567 440 euros.

Hors créances et dettes rattachées à des participations, les dettes financières s'élèvent au 31 décembre 2020 à 1 632 765 euros, pour une trésorerie de 3 648 029 euros. HIOLLE Industries présente donc une trésorerie nette positive de 2 015 264 euros à fin 2020.

Note relative à la crise sanitaire liée à la pandémie de Covid-19

La crise sanitaire liée au covid-19 et la promulgation de l'état d'urgence sanitaire par la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 constituent un événement majeur.

Le Groupe n'est pas en mesure de chiffrer complètement l'impact de la crise sur son patrimoine, sa situation financière et son résultat. Cependant le Groupe HIOLLE Industries a tenu, dès le début des annonces gouvernementales effectuées sur le premier trimestre 2020, à mettre en place un plan de continuation de l'activité afin de limiter tant que possible l'impact néfaste d'une telle crise.

La santé des travailleurs du Groupe ayant toujours été une priorité pour le directoire et l'équipe managériale, les prescriptions de protection individuelle et collective ont été mises en place afin que chaque salarié puisse poursuivre son activité de manière sereine et protégée : télétravail, postes et horaires de travail aménagés si le télétravail n'est pas possible, mise en place des mesures barrières.

Aussi, le Groupe a eu recours à l'activité partielle dans la majeure partie de ses filiales et dans la holding HIOLLE Industries et a effectué des demandes de prêts garantis par l'état afin d'assurer un niveau de trésorerie suffisant pour assumer le fonds de roulement de chaque société composant le Groupe. Toutes les filiales ont également négocié des reports de 6 mois des prêts bancaires et des reports des règlements des charges patronales.

Eu égard à ces mesures, le Groupe estime que la poursuite de son exploitation n'est en aucun cas remise en cause.

2. Notes sur le bilan

2.1. Etats des immobilisations

Rubriques	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions, apports reçus	Cessions, mises hors service, apports effectués	Valeur brute en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	183 962			183 962
Total 1	183 962			183 962
Immobilisations corporelles				
Installations techniques et outillage industriel	6 800			6 800
Installations générales, agencements	297 600			297 600
Matériel de transport	42 589	15 070	29 267	28 392
Matériel de bureau, informatique et mobilier	250 013	5 950	14 495	241 468
Immobilisations corporelles en cours				
Total 2	597 002	21 020	43 762	574 256
Immobilisations financières				
Autres participations et créances rattachées	35 057 825	2 763 155	4 894 940	32 926 040
Autres immobilisations financières	2 672 282	907	11 594	2 661 595
Total 3	37 730 107	2 764 062	4 906 534	35 587 635
Total général	38 511 070	2 785 082	4 950 296	36 345 856

2.2. Etats des amortissements

	Situations et mouvements de l'exercice			
Immobilisations amortissables	Montant En début d'exercice	Augmentations Dotations	Diminutions Reprises	Montant en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles				
Autres immobilisations incorporelles	158 488	25 473		183 962
Total 1	158 488	25 473		183 962
Installations générales, agencements	492 698	41 357	19 162	514 893
Total 2	492 698	41 357	19 162	514 893
Total général	651 186	66 830	19 162	698 855

VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DEROGATOIRES							
Immobilisations amortissables	DOTATIONS			REPRISES			Mouvements amortissements fin d'exercice
	Différentiel de durée	Mode Dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	Différentiel de durée	Mode Dégressif	Amort. fisc. exceptionnel	
Immobilisations incorporelles Autres immobilisations incorporelles							
Total I *Immobilisations corporelles* Installations générales, agencements Matériel de bureau, Informatique et mobilier							
Total II							
Total général							

2.3. « Tableau – Liste » des filiales et des participations *(détention directe)*

Filiales et participations			Informations financières (en euros)				
			Capital	Capitaux propres au 31/12/2020	Quote-part du capital détenue (en %)	Valeur comptable des titres détenus au 31/12/2020	
Dénomination	Siège Social	Siren				Brute	Nette
SAS TEAM	54 rue Ernest Macarez 59300 VALENCIENNES	318 920 089	5 204 590	4 573 309	99.98	5 175 147	4 572 394
SA EUROP'USINAGE	2 rue du Commerce 59590 RAISMES	408 629 343	150 000	- 307 782	99.90	1 432 152	0
SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	9 Avenue Marc Lefranc 59121 PROUVY	381 130 129	150 000	494 894	100	1 311 547	494 894
SAS APEGELEC INDUSTRIE	Zone d'activités La Vallée Rue de la Chaussée Romaine BP 205 02105 SAINT-QUENTIN CEDEX	394 955 314	500 000	1 304 041	100	4 700 000	1 269 668
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	9 Avenue Marc Lefrancq ZAC Valenciennes Rouvignies 5921 PROUVY	332 909 647	1 762 600	10 919 810	100	4 666 712	4 666 712
SAS RHEA	Zone industrielle du Moulin Rue du Moulin 59193 ERQUINGHEM LYS	351 040 464	160 000	864 272	100	700 000	700 000
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	Douar Laklouche – Route d'El Jadida LISSASFA – CASABLANCA - MAROC	NA	1 000 000 Dirhams	1 014 249 Dirhams	99.60	161 393	89 218
SAS GRAFF	4 rue des Mésanges 57 290 FAMECK	303 847 131	1 350 000	1 955 535	100	6 999 750	2 540 945
SAS MECATEL	ZI TECHNOPARC FUTURA 62400 BETHUNE	445 247 026	100 000	NC	0	2 800 000	0
SAS TEAM TURBO MACHINES	Allée de Caillemare 27310 LA TRINITE DE THOUBERVILLE	818 167 272	250 000	2 784 549	80	200 000	200 000
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	Route Nationale n°08 16200 ALGER – ALGERIE	NA	10 000 000 Dinars	18 932 575 Dinars	49	44 336	44 336
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	Route de Pré-Jacquet 1844 VILLENEUVE (VD) SUISSE	NA	20 000 Francs Suisse	17 422 Francs Suisse	100	18 841	15 875
SAS ATM	10 chemin du ruisseau 33650 MARTILLAC	833 207 525	200 000	364 074	75	150 000	150 000
HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC.	43 rue Saint-Charles Ouest Longueuil – Québec - CANADA	NA	20 000 CAD	97 958 CAD	100	13 378	13 378
Autres titres immobilisés (1)						12 620	12 620
TOTAL						**28 385 876**	**14 770 040**

(1) pour mémoire : VALUTEC

« Tableau – Liste » des filiales et des participations (Suite)

	Informations financières Suite (en euros)					
Filiales et participations	Prêts et avances consentis par la société et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la société	Chiffre d'affaires HT 2020	Résultats 2020	Dividendes encaissés par la société au cours de l'exercice	Observations
SAS TEAM	0		5 985 401	- 263 315	0	
SAS EUROP'USINAGE	813 906		2 315 908	-307 991	0	
SAS AMODIAG ENVIRONNEMENT	0		3 037 619	67 884	0	
SAS APEGELEC INDUSTRIE	0		7 373 468	- 378 078	0	
SAS HIOLLE TECHNOLOGIES	889 835		40 531 707	1 268 939	0	
SAS RHEA	0		2 267 584	229 072	0	
SARL HIOLLE INDUSTRIES MAROC	543 179		33 617 017 Dirhams	167 993 Dirhams	0	
SAS GRAFF	880 365		3 562 863	- 2 367 989	0	
SAS MECATEL	1 006 286				0	Société en LJ
SAS TEAM TURBO MACHINES	50 000		9 518 745	638 501	0	
SPA HIOLLE INDUSTRIES ALGERIE	90 208		17 011 948 Dinars	- 14 095 399 Dinars	0	
SARL HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	0		0 Francs Suisse	- 12 694 Francs Suisse	0	
SAS ATM	256 560		527 657	68 710	0	1ère clôture au 31/12/2018
HIOLLE INDUSTRIES CANADA INC.	9 825		1 283 389 CAD	59 328 CAD	0	1ère clôture au 31/12/2019
Autres titres immobilisés						

2.4. Actions propres

Les 247 931 actions propres détenues au 31 décembre 2020 ont une valeur comptable de 2 623 259 euros, de laquelle il convient de déduire une provision pour dépréciation de 1 718 762 euros pour ajuster leur valeur au cours de 3,65 euros, cours moyen du mois de décembre. A ce titre une dotation aux provisions de 227 630 euros a été enregistrée dans les charges financières 2020.

2.5. Valeurs mobilières de placement

Le poste Valeurs mobilières de placement comprend des placements monétaires sans risque à court terme. Les intérêts perçus en rémunération et les plus values réalisées sur cessions sont comptabilisées en produits financiers.

2.6. Charges à répartir sur plusieurs exercices

Néant.

2.7. Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance :	19 730 euros
- Maintenance informatique :	12 567 euros
- Assurance :	1 934 euros
- Télécommunications :	0 euros
- Documentation :	4 663 euros
- Divers :	566 euros
Produits constatés d'avance :	néant

2.8. Capital social

Le capital social, composé uniquement d'actions ordinaires, s'élève à 10.000.000 euros représenté par 9 421 056 actions.

2.9. Variation des capitaux propres

En euros	2020
Situation à l'ouverture de l'exercice : *Capitaux propres au 31/12/2019 avant distribution sur résultats antérieurs* Distribution sur résultats antérieurs	23 702 611
Capitaux propres après distribution sur résultats antérieurs *Variation en cours d'exercice* *Variation des réserves* *Variation des provisions réglementées* *Variation report à nouveau*	23 702 611 - 958 155
Autres variations	
Solde	- 958 155
Situation à la clôture de l'exercice : Capitaux propres avant répartition	22 744 455

Au 31 décembre 2020, la société détenait 2 623 259 euros d'actions propres, et une réserve indisponible de 2 622 352 euros. Conformément à l'article L225-210 alinéa 3 du Code de Commerce, cette réserve indisponible sera ajustée pour couvrir le montant détenu en actions propres.

2.10. Etat des provisions

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice	Augment.	Diminutions		Montant à la fin de l'exercice
			Provisions utilisées	Provisions non utilisées	
Provisions réglementées Amortissements dérogatoires Provisions pour risques Provision pour pertes de change Provisions pour charges Provision pour impôts Autres provisions pour risques	1 616 000			1 616 000	
Dépréciations					
Sur Titres de participation & créances rattachées	12 729 985	2 620 794		78 657	15 272 123
Sur autres immobilisations financ	1 491 131	227 630			1 718 762
Sur comptes clients	325 924				325 924
Autres dépréciations					
Total général	16 163 040	2 848 425		1 694 657	17 316 808

Les principales hypothèses utilisées au 31/12/2020 dans le cadre des tests de perte de valeur sur titres et créances rattachées sont les suivantes :

- Taux d'actualisation après impôt : 9% (11,5% avant impôt), taux identique à celui du 31/12/2019
- Taux de croissance à l'infini : 2%
- Perspectives de chiffre d'affaires et de cash-flows, déterminés sur la base des business plans sur 5 ans, élaborés par les entités opérationnelles et validé par la Direction Générale ; les business-plan sont basés sur les portefeuilles clients existants et sans dégradation ou perte de clientèle.

2.11. Echéances des créances et des dettes

ETATS DES CREANCES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
De l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations	4 540 164		4 540 164
Autres immobilisations financières	2 661 595		2 661 595
Total 1	7 201 759		7 201 759
De l'actif circulant :			
Clients douteux	380 799		380 799
Créances clients	1 120 553	1 120 553	
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 317	1 317	
Etat, impôt sur les bénéfices	346 477	346 477	
Etat, Taxe sur la valeur ajoutée	189 723	189 723	
Etat, Divers	85 259	85 259	
Groupe et associés	4 474 561	4 474 561	
Débiteurs divers	224	224	
Charges constatées d'avance	19 730	19 730	
Total 2	6 618 644	6 237 845	380 799
Total général	13 820 403	6 237 845	7 582 558

ETATS DES DETTES	Montant Brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts auprès des établissements de crédit				
A 1 an maximum à l'origine				
A plus d'1 an à l'origine	1 632 762	776 975	855 787	
Emprunts et dettes financières divers	2 137 884	2 137 884		
Fournisseurs et comptes rattachés	567 963	567 963		
Personnel et comptes rattachés	235 464	235 464		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	118 956	118 956		
Etat, impôt sur les bénéfices				
Etat, Taxe sur la valeur ajoutée	394 376	394 376		
Etat, autres impôts, taxes et assimilés	36 311	36 311		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	1 068	1 068		
Groupe et associés				
Autres dettes	727 625	727 625		
Produits constatés d'avance				
Total général	5 852 411	4 996 621	855 790	

Certains contrats sont soumis au respect de ratios financiers. Au 31/12/2020, l'ensemble des ratios sont respectés

2.12. Produits à recevoir et Charges à payer

Etat des charges à payer :

Dettes	Montant
Emprunts et dettes financières	
Provision intérêts courus sur emprunt	367
Banques	
Intérêts courus	
Autres dettes	
Autres dettes	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	
Factures non parvenues	199 009
Avoirs à établir	725 830
Dettes fiscales et sociales	
Provision pour congés à payer	69 927
Provision pour repos à payer	8 339
Provision autres charges à payer	180 000
Organismes sociaux charges à payer	36 000
Etat charges à payer	29 337
Total général	1 248 809

Etat des produits à recevoir :

Créances	Montant
Créances clients et comptes rattachés	
Factures à établir	77 754
Autres créances	
Org. sociaux produits à recevoir	1 317
Etat produits à recevoir	7 940
Valeurs mobilières de placement	
Intérêts courus sur placements	
Banques	
Intérêts courus	62
Total général	87 074

3. Notes sur le compte de résultat

3.1. Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires 2020 s'élève à 2 186 965 €.

Il se répartit comme suit :

Prestations de services	2 044 423 euros
Locations	142 542 euros
Réalisation : France	2 189 684 euros
Export	- 2 719 euros

3.2. Rémunérations allouées aux membres des organes de direction au titre de leur fonction de mandataire social

	2020	2019
Rémunérations fixes	123 000	74 000
Rémunérations variables		
Rémunérations exceptionnelles		
Jetons de présence	16 000	16 000
Avantages en nature (véhicules)	0	0
Totaux	139 000	90 000

3.3. Transferts de charges

Il s'agit de remboursements :

- d'aides à l'embauche :	284 €
- d'avantages en nature :	4 190 €
- d'indemnités journalières :	85 €
- de charges externes :	141 894 €
	-146 452 €

3.4. Produits et charges financières

Produits financiers

Ils correspondent principalement, à des intérêts en rémunération des avances en comptes courants.
Le taux pour 2020 est de 1,18 %.

Filiales et participations	Montant
EUROP'USINAGE	4 458
THERMIVAL	
AMODIAG ENVIRONNEMENT	1 932
HIOLLE DEVELOPPEMENT	30 095
APEGELEC INDUSTRIES	
RHEA	693
GRAFF	6 943
HIOLLE INDUSTRIES MAROC	6 382
TTM	1 109
HIOLLE INDUSTRIES SUISSE	
ATM	3 027
HIOLLE TECHNOLOGIES	20 901
HIOLLE INDUSTRIES CANADA	104
Total	75 646

En sus, les reprises de provision pour dépréciation à hauteur de 67 919 € pour notre filiale AMODIAG ENVIRONNEMENT et à hauteur de 10 738 € pour notre filiale HIOLLE INDUSTRIES MAROC.

Charges financières

Ce sont d'une part les intérêts des prêts consentis par les filiales pour 23 311 € détaillés comme suit :

Filiales et participations	Montant
TEAM	22 606
RHEA	705
Total	23 311

- les intérêts sur emprunts et dettes assimilés pour 9 185 €,
- et d'autre part des dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières à hauteur de 2 848 425 € (dépréciations des actions propres à hauteur de 227 630 €, des titres GRAFF à hauteur de 1 956 631 €, TEAM à hauteur de 262 779 €, APEGELEC INDUSTRIES à hauteur de 398 418 € et HIOLLE INDUSTRIES SUISSE à hauteur de 2 967 €).

3.5. Détail des produits et charges exceptionnels

Descriptifs	Charges	Produits
Autres produits exceptionnels		
Produits des cessions d'éléments d'actif		29 132
Reprise/provision restitution éco. d'impôt intégration fiscale		1 616 000
Reprise sur amortissements dérogatoires		
Total produits exceptionnels		1 645 132
Autres charges exceptionnelles		
Valeurs nettes comptable des actifs cédés	36 287	
Dotation provision restitution éco. d'impôt intégration fiscale		
Dot. amortissements dérogatoires		
Total charges exceptionnelles	36 287	

3.6. Ventilation de l'impôt sur les bénéfices

Répartition	Impôt dû
Sur résultat d'exploitation	0
Sur résultat financier	0
Sur résultat exceptionnel	0
Crédits d'impôts	0
Contributions additionnelles	0
Carry-back	0
Divers	0
Impact de l'intégration fiscale – Produit	- 567 440
Total IS	- 567 440

3.7. Frais de recherche et de développement

Les travaux de recherche sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont supportés.

4. Autres Informations

4.1. Engagements financiers

Dettes garanties par des sûretés réelles

Nature de la garantie	Garantie
Garantie / emprunt de 1 millions d'euros contracté par HIOLLE Industries relatif au rachat des titres HYPERCO International par HIOLLE Technologies	Nantissement de l'intégralité des titres HYPERCO International AU PROFIT DE Banque Palatine

Cautions données et autres engagements

Filiales Nature des dettes	Garanties	Engagements résiduels Au 31/12/2020 En euros
TTM : -Emprunt CDN 200 K€	Caution solidaire	50 366
TTM : -Emprunt CDN 80 K€	Caution solidaire	6 709
APEGELEC : -Emprunt CIC de 225 K€ (04/2017)	Caution solidaire	64 207
AMODIAG Environnement : -Emprunt Banque Populaire de 150 K€	Caution solidaire	83 615
HIOLLE INDUSTRIES	Garantie sur engagement	349 586
SOCIETE GENERALE		731 503

Garanties accordées aux clients

Néant.

Engagements de retraite

La provision (non comptabilisée dans les comptes) s'élève à 47 775 euros.
Les hypothèses actuarielles retenues sont :
- taux d'actualisation Ibox : 0,59%
- taux de progression des salaires : 1.00 %
- taux d'inflation : 0%

4.2. Effectif

L'effectif de la société HIOLLE Industries au 31 Décembre 2020 est de 14 personnes dont 10 cadres.

4.3. Situation Fiscale différée

Impôt payé d'avance sur charges non déductibles temporairement, à déduire l'année suivante :

- congés payés : 31 940 €

Déficits fiscaux non utilisés de l'intégration fiscale, comme si HIOLLE Industries était imposée séparément :

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent	7 497 941 €
Déficits imputés	
Déficits reportables	7 497 941 €
Déficits de l'exercice	511 095 €
Déficits restant à reporter	8 009 036 €

4.4. Eléments concernant les entreprises liées et les participations

	Montant
Emprunts et dettes	2 137 884
Créances rattachées à des participations	3 533 878
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	233 640
Créances clients et comptes rattachés	1 087 040
Autres créances	4 474 561
Autres dettes	725 830
Produits financiers	75 646
Charges financières	23 311

4.5. Risques Actions

Il n'existe pas de risque significatif lié à une fluctuation du marché boursier dans la mesure où la trésorerie est placée en produits monétaires sans risque.

La société HIOLLE Industries est exposée aux variations des cours de bourse concernant ses actions propres. A ce titre, une provision pour dépréciation est constatée sur la base du cours de bourse moyen du dernier mois.

4.6. Intégration fiscale

Il est rappelé que HIOLLE INDUSTRIES a opté pour le régime d'intégration fiscale à compter du 1er Janvier 2001 avec toutes les filiales détenues à 95 % ou plus.
En application de ce régime, HIOLLE Industries, en tant que société mère, paie l'impôt sur les sociétés, la liquidation et les 4 acomptes. Cependant, selon les conventions d'intégration signées avec chaque société, ce sont les filiales qui supportent la charge de l'impôt comme en l'absence d'intégration fiscale. Elles versent donc à la société mère leur contribution.

Les sociétés intégrées fiscalement en 2020 sont donc les suivantes :
- TEAM
- EUROP'USINAGE
- AMODIAG ENVIRONNEMENT
- APEGELEC INDUSTRIE
- HIOLLE TECHNOLOGIES
- RHEA
- GRAFF

4.7. Consolidation

Depuis son introduction sur le Marché Libre de la Bourse de Paris, le groupe HIOLLE Industries est tenu de présenter des comptes consolidés conformément aux normes comptables en vigueur.

La société HIOLLE INDUSTRIES est elle-même incluse dans le périmètre de consolidation de HIOLLE DEVELOPPEMENT (anciennement dénommée HIOLLE FINANCES, 54 Rue Ernest Macarez, 59300 VALENCIENNES).

4.8. Actifs et passifs éventuels

Litiges et procédures ayant donné lieu à constitution de provisions

Pour les cas où les critères de constitution des provisions sont réunis, le Groupe estime que les provisions constatées à ce jour dans les comptes sont suffisantes pour que la résolution de ces litiges n'engendre pas d'impact significatif sur ses résultats. Cette estimation du risque potentiel tient compte notamment des assurances dont le Groupe dispose.

Les autres risques liés à des contentieux, réclamations de tiers ou autres différents existants ou probables ayant donné lieu à provision au 31 décembre 2020 et 31 décembre 2019 n'ont pas individuellement, selon l'estimation du Groupe, un impact potentiel sur les comptes suffisamment matériel pour justifier une information spécifique dans les comptes consolidés.

Litiges et procédures n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions

Parmi les situations n'ayant pas donné lieu à constitution de provisions figurent :

- Une réclamation d'un client à l'encontre d'une filiale opérationnelle concernant le niveau de performance d'une installation de traitement de déchets. Une expertise judiciaire est en cours et le litige a été déclaré à la compagnie d'assurances. A ce stade de la procédure, le groupe ne peut estimer les conséquences financières de ce litige. Etant donné les garanties données par les assureurs, HIOLLE Industries considère que ces conséquences n'auraient pas d'impact significatif sur les comptes sans pour autant l'exclure.

- Des contentieux avec des groupements d'entreprises auquel le groupe a participé restent en cours et sont sans évolution par rapport à l'exercice précédent. Ces dossiers n'ont donné lieu à aucun ajustement significatif sur les comptes.

4.9. Evènement postérieur à la clôture

Néant

PARTIE V - RAPPORTS DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2020

ORCOM AUDIT ERNST & YOUNG Audit

Hiolle Industries

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

ORCOM AUDIT
2, avenue de Paris
45056 Orléans cedex 1
S.A.S. au capital de € 850 000
323 479 741 R.C.S. Orléans

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

Hiolle Industries

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés

A l'Assemblée Générale de la société Hiolle Industries,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes consolidés de la société Hiolle Industries relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes consolidés sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine, à la fin de l'exercice, de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes consolidés de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes consolidés pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes consolidés pris isolément.

► Votre groupe procède chaque année à un test de dépréciation des goodwills et des actifs à durée de vie indéfinie et évalue également s'il existe un indice de perte de valeur des actifs à long terme, selon les modalités décrites dans les notes 3.3 « Goodwills – Regroupement d'entreprises » et 4-1 de l'annexe des comptes consolidés. Nous avons examiné les modalités de mise en œuvre de ce test de dépréciation au niveau des UGT définies par le groupe, les prévisions de flux de trésorerie et les hypothèses utilisées, et vérifié que les notes 3.3 et 4.1 de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 3.3 « Estimations » de l'annexe des comptes consolidés, les prévisions reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

► Votre groupe constate dans ses comptes consolidés le chiffre d'affaires et le résultat sur les contrats de longue durée selon les modalités décrites dans la note 3.3 de l'annexe des comptes consolidés « Comptabilisation du chiffre d'affaires selon la norme IFRS 15 ». Le degré d'avancement et la marge sont dépendants des estimations à terminaison réalisées par les chargés d'affaires sous le contrôle de la direction générale.

Sur la base des informations qui nous ont été communiquées, nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent les évaluations des résultats à terminaison de ces contrats, à revoir les calculs effectués par votre groupe, à comparer les évaluations des résultats à terminaison des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes et à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale.

Comme indiqué dans la note 3.3 « Estimations » de l'annexe des comptes consolidés, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

- Votre groupe constitue des provisions telles que décrites dans la note 3.3 « Provisions » de l'annexe des comptes consolidés.

  Nos travaux ont consisté à apprécier les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, à revoir les calculs effectués par votre groupe, à examiner les procédures d'approbation de ces estimations par la direction générale et à vérifier que les notes 3.3 « Provisions », 4.13 « Provisions pour risques et charges » et 4.15 « Actifs et passifs éventuels » de l'annexe des comptes consolidés donnent une information appropriée.

  Comme indiqué dans la note 3.3 « Estimations » de l'annexe des comptes consolidés, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires des informations relatives au groupe, données dans le rapport de gestion du directoire.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes consolidés

Il appartient à la direction d'établir des comptes consolidés présentant une image fidèle conformément au référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes consolidés ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes consolidés, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes consolidés

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes consolidés. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes consolidés ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes consolidés et évalue si les comptes consolidés reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle ;

► concernant l'information financière des personnes ou entités comprises dans le périmètre de consolidation, il collecte des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour exprimer une opinion sur les comptes consolidés. Il est responsable de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit des comptes consolidés ainsi que de l'opinion exprimée sur ces comptes.

Orléans et Lille, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ORCOM AUDIT	ERNST & YOUNG Audit	
Bruno Rouille	Romain Lancelle	Sandrine Ledez

ERNST & YOUNG Audit
14, rue du Vieux Faubourg
59042 Lille Cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ORCOM AUDIT
2, avenue de Paris
45056 Orléans Cedex 1
S.A.S. au capital de 850 000 euros
323 479 741 R.C.S. Orléans

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

RAPPORTS DES
COMMISSAIRES AUX COMPTES

HIOLLE INDUSTRIES S.A.

Exercice clos le 31 décembre 2020

HIOLLE INDUSTRIES
S.A. AU CAPITAL DE 10 000 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 9, AVENUE MARC LEFRANCQ –
Z.A.C. DE VALENCIENNES ROUVIGNIES
59121 PROUVY cedex
R.C.S. VALENCIENNES : B 325 230 811
SIRET : B 325 230 811 00060
APE : 6420 Z
.*.*.*.

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS
Exercice clos le 31 décembre 2020

A l'Assemblée Générale de la société Hiolle Industries S.A.,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos assemblées générales, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Hiolle Industries S.A. relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit
Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport.

Justification des appréciations

La crise mondiale liée à la pandémie de COVID-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

- **Valorisation des titres de participation et des créances rattachées :** les notes 1.1.3. et 2.10. de l'annexe aux comptes annuels exposent l'approche retenue pour la valorisation des titres de participation et des créances rattachées, approche qui implique des estimations. Nous avons apprécié le caractère approprié de cette approche, les données et les hypothèses sur lesquelles se fondent ces estimations, contrôlé les calculs effectués par votre société, examiné la procédure d'approbation de ces estimations par la direction générale et apprécié que ces notes de l'annexe aux comptes annuels donnent une information appropriée.

Comme indiqué dans la note 1. *« Principes et méthodes comptables »* de l'annexe aux comptes annuels, ces estimations reposent sur des hypothèses qui ont par nature un caractère incertain, leur réalisation étant susceptible de différer parfois de manière significative des données prévisionnelles utilisées.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

- Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Directoire et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

- Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil de surveillance sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par l'article L. 225-37-4 du Code de commerce.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.
Les comptes annuels ont été arrêtés par le Directoire.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou

non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Orléans et à Lille, le 30 avril 2021

Les Commissaires aux Comptes

ORCOM AUDIT

Bruno Rouillé

ERNST & YOUNG Audit

Romain Lancelle Sandrine Ledez

Groupe HIOLLE Industries
9 Avenue Marc Lefrancq
ZAC Valenciennes Rouvignies
59121 PROUVY

Tél. : +33 (0)3.27.47.50.00
Fax : +33 (0)3.27.47.50.40

www.hiolle-industries.fr
contact@hiolle-industries.fr